# BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

SERVICE des

Études Économiques

## **BULLETIN**

# d'Information et de Documentation

VII<sup>me</sup> année. Vol. 1. Nº 7

10 avril 1932.

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif. Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE: L'inventaire de l'actif de l'Etat, par M. Fernand Baudhuin. — L'Allemagne (Chronique de l'étranger). — Chronique: Hauts salaires et prospérité. L'assainissement des grandes compagnies allemandes de navigation. La situation de la marine marchande française. La statistique annuelle de la fortune et du revenu en Hollande. — Statistiques.

#### L'INVENTAIRE DE L'ACTIF DE L'ETAT

par M. Fernand Baudhuin, Professeur à l'Université de Louvain.

I. — L'établissement d'un inventaire des propriétés et de tous les autres actifs de l'Etat présente-t-il une réelle utilité au point de vue de la gestion des finances publiques? On l'a contesté parfois.

Certains ont nié qu'il soit possible d'arriver en cette matière à des estimations défendables. Comment attribuer une valeur à des biens qui, s'ils étaient offerts en vente, ne trouveraient pas d'acquéreurs? Qui se soucierait, en effet, de racheter des routes, des ports ou des bâtiments publics comme les palais de Justice?

D'autres ont ajouté que même si l'on pouvait parvenir à des évaluations admissibles, elles demeureraient dépourvues de tout intérêt, car l'Etat ne peut songer à aliéner son domaine. Celui-ci est affecté à des fins d'administration ou à des services publics; quelle que soit la nécessité, on n'admettrait pas la vente de routes, de canaux ou de chemins de fer. Cette cession pourrait être envisagée pour quelques éléments, comme le portefeuille, mais l'exemple du Congo belge montre quelles objections ne manquerait pas de faire surgir pareille proposition.

L'estimation du domaine de l'Etat serait-elle réellement dépourvue d'intérêt? Nous ne le pensons pas. Tout d'abord, parce que certains de ses éléments peuvent être, quoi qu'on dise, sinon réalisables, du moins temporairement mobilisables, ou susceptibles d'être mis en gage d'une façon ou de l'autre. Rappelons ici comment le réseau des chemins de fer belges fut utilisé en 1926 lors de la consolidation forcée des Bons du Trésor et du redressement financier.

Mais à nos yeux l'utilité principale de ces recherches est ailleurs. L'inventaire tend à établir si les finances de l'Etat ont été bien administrées, et surtout si les ressources d'emprunt ont été judicieusement employées. C'est là un gage moral pour les

épargnants dont on se dispose à solliciter les capitaux. Un pays qui peut montrer que son passif est contrebalancé par un actif équivalent, que les emprunts n'ont servi ni à payer les dépenses ordinaires ou somptuaires, ni à financer des guerres, que l'impôt demandé au contribuable a comme contre-partie un service équivalent — ce pays peut se présenter sans crainte devant ses prêteurs.

Il ne faut donc pas s'étonner que beaucoup de gouvernements aient songé à dresser l'inventaire des biens de l'Etat. Plusieurs y sont parvenus d'une façon remarquable.

Le plus bel exemple est, à notre connaissance, celui de la Suisse. Les tableaux qui résument cet inventaire sont à la fois clairs et précis; ils sont bien à jour, et tiennent compte des dernières acquisitions. Chaque année est établi un compte de profits et pertes, où sont portés les dépenses de premier établissement, les amortissements, le produit des impôts spéciaux, etc. On pourrait difficilement imaginer mieux.

L'Italie, de son côté, a dressé un inventaire fort complet du patrimoine de l'Etat à la date du 30 juin 1929. Elle a compris dans cet inventaire notamment son matériel militaire et ses collections artistiques.

La France procéda, après la guerre, à une estimation minutieuse du patrimoine de l'Etat. Ce travail a pris de longues années, et ses résultats ont été consignés dans d'imposants volumes parus en 1927. On y trouve, avec une description sommaire des biens, dans la plupart des cas une estimation de la valeur vénale et du revenu.

II. — En Belgique, on rencontre déjà dans la loi de 1846 un vœu tendant à faire procéder à un inventaire des propriétés de l'Etat. Mais, sauf en ce qui concerne le mobilier, on n'était jamais entré dans cette voie. Cependant, en 1872, Jules Malou, alors

ministre des Finances, avait dressé un plan d'inventaire. Mais après dix ans d'efforts, on n'avait encore procédé qu'au recensement des forêts domaniales. De nouvelles tentatives furent ébauchées en 1900 et en 1907.

Sous le gouvernement de M. Theunis, l'inventaire fut remis sur le métier en 1923. Trois ans plus tard, l'administration avait achevé le relevé des biens faisant partie du domaine privé de l'Etat à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1921. Cet inventaire indiquait au total 2,200 immeubles bâtis, sur 670 hectares, 8,900 hectares de propriétés non bâties, et 38,150 hectares de forêts. Aucune estimation n'avait été tentée; une évaluation sommaire envisagerait, toutefois, pour l'ensemble, le chiffre de 500 millions.

Le travail ne fut pas poursuivi, en dépit de l'intervention obstinée de M. Cyrille Van Overbergh, qui chaque année en signalait l'intérêt dans son rapport au Sénat sur le budget des finances. Sa persévérance finit cependant par trouver sa récompense : le 16 janvier 1931 fut constitué, par M. le baron Houtart, ministre des Finances, un comité auquel il fut demandé d'étudier « les conditions dans lesquelles pourrait être dressé l'inventaire général des biens de l'Etat ». Il ne s'agissait pas d'effectuer le travail, mais de rechercher si ce dernier était possible sans entraîner des dépenses disproportionnées, et selon quelles méthodes il devait être entrepris.

Ce Comité était composé de fonctionnaires représentant les différents départements ministériels, auxquels on adjoignit quelques personnalités spécialisées dans ce genre de recherches. Il tint douze séances, sous la présidence de M. le sénateur Cyrille Van Overbergh.

Le 30 novembre, M. Max-Léo Gérard, qui avait bien voulu remplir les fonctions de rapporteur général, déposait les conclusions du Comité, et en retraçait les travaux en un volumineux document.

La conclusion générale est encourageante. Le Comité estime qu' « il sera facile, sans se livrer à un long travail et sans exposer des frais, de dresser l'inventaire général des biens de l'Etat, et de se faire une idée d'ensemble de la valeur qu'ils représentent ».

Le rapport de M. Max-Léo Gérard décrit ensuite, pour chaque espèce de biens, la méthode que le Comité a jugée expédiente. Bien entendu, aucun chiffre global n'est indiqué, mais à plusieurs reprises le rapport suggère des estimations fragmentaires intéressantes à retenir.

Le domaine public naturel est celui qui n'a fait l'objet d'aucune dépense d'appropriation; tels sont le rivage de la mer, les fleuves et les rivières. Tout cela n'est porté dans l'inventaire que pour mémoire, mais les ouvrages d'art qui s'y rapportent éventuellement doivent figurer sous une autre rubrique.

Le domaine public artificiel, ou approprié, comprend tout d'abord les routes. Il existe en Belgique 8.735 kilomètres de routes de l'Etat, auxquelles s'ajoutent 1.571 kilomètres de routes provinciales, 36 kilomètres de routes concédées et 34.000 kilomètres de routes ou chemins communaux. Comment convient-il de les évaluer, étant donné la vétusté de certaines, et l'extrême diversité des revêtements? Le Comité a opté pour un chiffre forfaitaire, au mètre carré, en ce qui concerne la valeur du terrain servant d'assiette. Mais il ne peut être question d'adopter la valeur vénale des terrains bordant la route, et tirant de cette route elle-même leur prix souvent élevé. Le prix de base doit être celui de la moyenne des terres du Royaume, soit environ 25.000 fr. par hectare; ceci donnerait approximativement à l'assiette de route de l'Etat, une valeur de 250 millions, qui comprend, d'après le Comité, les travaux de terrassement et les petits ouvrages d'art.

Quant au revêtement, le Comité conseille d'adopter comme base le coût de construction, réduit de moitié à titre d'amortissement. Ceci donnerait une valeur de quelque 2 1/2 milliards, compte tenu de la vétusté de certaines routes.

Les plantations longeant les routes doivent être prises en considération. Il existait en 1901 quelque 800.000 arbres, mais aujourd'hui leur nombre doit être moindre. Les ouvrages d'art (ponts, etc.) seront estimés d'après leur coût de construction actuel, pourvu d'un coefficient d'amortissement approprié.

Pour les canaux, une méthode identique sera utilisée. Il suffira d'établir une estimation forfaitaire, au mètre courant, d'après la largeur et le profit. Quant aux écluses, ponts, etc..., on pourra se référer au coût de construction, compte tenu de la dépréciation du franc. Il sera appliqué à l'ensemble un coefficient de vétusté proportionné à l'ancienneté du canal, ou à sa valeur économique plus ou moins grande.

L'estimation des forêts a fait en Suède l'objet de recherches dont la minutie s'explique par le fait que cet actif constitue une très grande partie de la richesse nationale. On a tenu compte non seulement de l'étendue des forêts, mais aussi du nombre, des essences et de la taille moyenne des arbres. Semblable travail, long et coûteux, n'est pas nécessaire en Belgique. Il suffirait de se baser sur la valeur vénale des parcelles dont on n'envisage pas l'abatage.

A côté du domaine public, il existe un domaine privé, dont font partie, notamment, les dunes, les anciens terrains militaires, les biens des cures. La valeur vénale actuelle approximative n'est pas impossible à rechercher.

Dans la même rubrique figurent les imeubles affectés à des services publics. Un certain nombre, comme par exemple le Palais de Justice de Bruxelles, ne peuvent se voir attribuer de valeur vénale. Le Comité estime qu'il y a lieu de se baser sur le coût d'achat ou de construction, compte tenu de la dépréciation du franc. Un coefficient de vétusté serait naturellement appliqué; on a suggéré au Comité d'adopter le coefficient forfaitaire de 50 p. c.

Notons ici que les édifices du culte, à de rares exceptions près, ne sont pas la propriété de l'Etat. En tout état de cause, le Comité a estimé qu'il n'y aurait lieu de les porter que pour mémoire.

Le Comité croit qu'il doit être tenu compte de l'armement; mais le détail du matériel militaire et des ouvrages ne devrait pas figurer à l'inventaire. Celui-ci ne comporterait qu'une somme globale. Notons cependant qu'un inventaire du matériel de guerre a été fourni à la Société des Nations.

L'actif mobilier de l'Etat serait inventorié sommairement; une valeur forfaitaire serait adoptée pour chaque objet. La liste en est du reste, dès maintenant, tenue régulièrement à jour, en vertu de règlements déjà assez anciens.

La question des bibliothèques et des musées se présentait d'une façon qui embarrassa les membres du Comité, jusqu'au jour où les conservateurs vinrent faire devant eux des déclarations rassurantes. Il a semblé possible à ces personnalités hautement qualifiées de procéder au moyen de valeurs forfaitaires modérées.

D'après le Conservateur en chef de la Bibliothèque Royale, la valeur de celle-ci serait voisine de 450 millions. Cette estimation doit être considérée comme un minimum; elle ne compte, par exemple, les incunables qu'à 8.000 francs en moyenne, et les ouvrages modernes à 80 francs. Or, les deux tiers des incunables sont des pièces rares, et le moindre ouvrage moderne n'est pas acheté au-dessous de 100 francs.

En ce qui concerne les Musées du Cinquantenaire, une indication est donnée par un contrat d'assurance contre l'incendie, signé en 1924, et tablant sur 500 millions. Quant aux Musées Royaux des Beaux-Arts, ils vaudraient quelque 460 millions. Cette estimation est basée sur les prix obtenus en vente publique, sur la valeur intrinsèque, documentaire et de convenance. Signalons, par exemple, qu'un Memling a atteint récemment le prix de 35 millions à Dantzig.

L'actif le plus important que possède l'Etat est naturellement son réseau de chemins de fer, dont il garde la propriété et la plus grande partie du revenu éventuel. L'évaluation ne peut partir des sommes qui furent effectivement dépensées, et qui figuraient aux anciens comptes de la régie, car il est notoire que les renouvellements furent parfois indûment portés au chapitre du premier établissement.

Mais lors de la constitution de la Société Nationale, en 1926, un inventaire estimatif fut établi, en se basant sur le prix de construction des ouvrages ou du matériel réellement en service. Des amortissements variables furent adoptés, pour tenir compte de la vétusté. Cette évaluation fut faite en francs-or; le Comité propose d'y apporter simplement le coefficient 7, correspondant à la dépréciation monétaire. On peut faire observer qu'encore aujourd'hui, en dépit de la crise, le coût de construction en général se tient sensiblement au-dessus de ce coefficient. Mais le Comité a estimé cette modération nécessaire pour tenir compte des rachats onéreux aux compagnies privées, des lignes qui ne seraient plus construites, etc.

D'après ce calcul, la valeur actuelle du réseau serait de 18.800 millions, auquel il faut ajouter celle des approvisionnements, soit 750 millions. Au total, les chemins de fer vaudraient près de 20 milliards.

La régie des télégraphes et des téléphones établit en

ce moment son bilan de départ. D'après ce que l'on connaît, il conclurait à un avoir de 1.834 millions.

Le Comité s'est assez longuement occupé de la méthode selon laquelle devaient être évalués les réseaux de chemins de fer concédés appelés à revenir à l'Etat dans un certain nombre d'années. Les lignes du Nord Belge, notamment, représentent un actif non négligeable.

La concession prévoit que la ligne revient gratuitement à l'Etat, pendant que le matériel doit être payé un prix fixé par expertise. L'inventaire doit donc partir de la valeur de la route; mais comme l'Etat n'entrera en possession de cet actif que plus tard, il y a lieu de prendre la valeur actuelle, escomptée à 5 p. c.

III. — Le Comité a tracé les directives d'après lesquelles doivent être évalués les autres actifs de l'Etat: Chemins de fer Vicinaux, canaux et distributions d'eau, portefeuille, etc. Nous ne le suivrons pas dans ce dédale.

A quel chiffre global mèneraient les recherches entreprises selon ces directives? Ce serait naturellement préjuger des résultats des calculs que de l'indiquer. Il semble cependant que l'on puisse situer le chiffre probable entre 35 et 45 milliards.

Nous avions, par des procédés sommaires, fait a plusieurs reprises des évaluations comme celle dont il est question ici; dans notre Belgique après le Ventenaire (p. 149) adopté le chiffre de 52 milliards. Mais celui-ci comprenait les édifices du culte, pour 5 milliards, qui sont écartés par le Comité; il se basait ensuite sur des valeurs du début de la crise, où des coefficients de frais de construction plus élevés étaient en vigueur. En somme, sous ces deux réserves, l'inventaire semble devoir se conformer aux estimations que nous avons précédemment proposées.

Mais n'anticipons pas, et arrêtons-nous simplement à la conclusion générale du Comité: celui-ci recommande que des instructions soient données à toutes les administrations en vue de procéder à l'inventaire dont il s'agit. L'utilité en paraît incontestable; quant aux frais, ils seraient négligeables. Nous ne pouvons perdre l'occasion d'améliorer notre comptabilité d'Etat et de voir plus clair dans nos finances.

Le Comité suggère également d'opérer plus tard un travail analogue en ce qui concerne les provinces et les communes. L'idée est certainement féconde. Elle devrait cependant, à notre avis, être complétée : nous manquons absolument de données sur les budgets et les dettes communales. Pour chaque exercice un budget global devrait être établi.

La comptabilité des pouvoirs publics et leur système financier ont acquis une complexité inouïe. Il faut encourager tous les travaux de synthèse qui, négligeant les détails, permettent au gouvernement d'en suivre l'évolution générale. L'inventaire de l'actif, d'une part, les budgets d'ensemble des pouvoirs locaux de l'autre, appartiennent à ce genre de recherches. C'est pourquoi nous souhaitons vivement de les voir réaliser.

#### L'ALLEMAGNE

(CHRONIQUE DE L'ETRANGER)

L'année qui s'est écoulée depuis notre dernière chronique a été tellement remplie d'événements graves en Allemagne, qu'il serait vain de vouloir les décrire tous ici en quelques pages. On ne peut guère qu'examiner l'évolution d'ensemble, dont les faits si nombreux qui ont attiré l'attention du monde ne sont que les épisodes; notre but est d'arriver ainsi à un exposé de la situation actuelle, si tant est que des conclusions d'ensemble puissent être proposées à si courte distance et avant que le chapitre de ces tragiques errements ne soit clos.

La crise financière qui s'est manifestée ouvertement en juillet doit évidemment attirer surtout notre attention en raison de son caractère exceptionnel. Il convient toutefois de jeter d'abord un coup d'œil sur la crise économique particulièrement intense que traverse le pays et qui avait usé sa force de résistance, au moment où des événements d'ordre international lui ont apporté une nouvelle épreuve.

#### LA CRISE ÉCONOMIQUE.

Le phénomène qui éprouve le plus directement l'économie allemande en ce moment est la réduction de son activité industrielle : précisons-en immédiatement l'importance, pour en rechercher ensuite certaines causes immédiates.

Le chômage a atteint, entre le 15 et le 20 février, 6.127.000 ouvriers; pour apprécier la signification de ce chiffre, qui s'établit au moment du plein chômage saisonnier, rapportons-nous aux explications que donne à ce sujet l'Institut für Konjunkturforschung. Le nombre d'ouvriers occupés et d'ouvriers chômeurs s'établit comme suit, au cours des cinq derniers hivers:

#### Le chômage en Allemagne.

(En milliers)

	Ouvriers occupés				Ouvriers chôme		EURS			
	1927-28	1928-29	1929-30	1930-31	1931-32	1927-28	1928-29	1929-30	1930-31	1931-32
Novembre Décembre Janvier	19.845 18.832 18.928	19.925 18.783 18.156	19.909 18.751 18.413	18.108 17.079 16.484	16.258 15.293	1.117 1.714 1.791	1.569 2.265 2.850	2.036 2.851 3.218	3.699 4.384 4.887	5.060 5.668 6.042

Après une étude serrée par branche d'industrie, l'Institut estime que l'augmentation d'octobre à janvier peut être répartie comme suit, au cours des trois derniers hivers (en milliers):

Niveau de	En raison de la conjoncture économique	En raison du mouvement saisonnier	Ensemble
1929-1930	398	1.496	1.894
1930-1931	481	1.402	1.883
1931-1932	538	1.150	1.688

La pression exercée par la crise sur le marché du travail n'aurait donc encore subi aucun relâchement. La charge du secours aux chômeurs se répartit suivant le détail donné ci-après, à la date de janvier 1932. A charge de l'assurance-chômage: 1.985.000 ouvriers. A charge du fonds de crise (Krisenfürsorge): 1 million 596.000 ouvriers.

A charge des fonds de bienfaisance (Wohlfahrtserwerblose): 1.660.000 ouvriers.

Chômeurs non secourus : 901.000 ouvriers.

Ce chômage exceptionnel correspond aux degrés d'activité que voici en matière industrielle; les résultats sont donnés en pour-cent de la moyenne de 1928, année de production maximum:

Indice général de la production industrielle	60 %
r at a 1' t 1 t	
Indice des biens de production	49.3 %
Indice des biens de consommation	78.5 %
Charbonnages	70.6 %
Cokeries	57.8 %
Laminoirs	37.4 %
Cuivre	135.5 %
Plomb	88.8 %
Zine	46.6 %

Potasse	<del>.</del>	·	58.3 %
Machines			56.3 %
Autos			18.9 %
Camions automobiles			21.1 %
Ciment			14.8 %
Textiles	. <b></b>		89.6 %
Chaussures		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	76.5%

Les chiffres sont évidemment encore plus défavorables lorsqu'on envisage la capacité de production des installations industrielles: en janvier 1932, l'utilisation de l'outillage était de 27,4 p. c. pour les industries de biens de production, de 41,2 p. c. pour les industries de biens de consommation et de 33,3 p. c. pour l'ensemble.

Le fait le plus grave est que cette réduction d'activité trouve sa cause essentiellement dans un déséquilibre interne propre à l'Allemagne. Les exportations fléchissent, en effet, beaucoup moins que la production, et les entraves au commerce ne pourraient expliquer qu'une crise beaucoup moins intense. Les importations, par contre, sont frappées par la restriction sévère des débouchés internes et le contrôle des changes, à tel point que la balance commerciale de l'Allemagne devient de plus en plus créditrice.

Le commerce extérieur de l'Allemagne.

(Moyennes mensuelles en millions de Reichsmarks.)

	<del>-</del>		
Années	Importa- tions	Exporta- tions	Balance commerciale
1927	1.150	913	<b>— 237</b>
1928	1.137	1.037	100
1929	1.120	1.124	+ 4
1930 — I	1.057	1.074	+ 17
1930 — JI	844	995	+ 151
1930 — III	814	974	+ 160
$1930 - IV \dots$	<b>7</b> 50	969	+ 219
1931 — I	640	807	+ 167
1931 — II	629	783	+ 154
1931 — III	488 .	822	+ 334
1931 — IV	485	789	+ 303

Une balance commerciale devenue aussi largement créditrice est sans doute éminemment utile et même nécessaire dans les conjonctures présentes; mais elle témoigne du grave déséquilibre interne qui existe actuellement. Celui-ci est particulièrement sensible dans les industries de biens de production: ici, la restriction d'activité a atteint un tel point, que l'Institut für Konjunkturforschung estima devoir, le 2 mars dernier, dans ses Wochenberichten, attirer l'attention publique sur le fait suivant : « L'utilisation de fer à des fins productives à l'intérieur de l'économie allemande n'atteint guère plus que de 10 à 15 p. c. des besoins de l'année 1927. Il y a lieu de conclure de là que les investissements sont aujourd'hui inférieurs à l'usure courante des installations existantes ». Cette déclaration est basée sur les chiffres suivants.

#### Le marché métallurgique allemand.

(Moyennes mensuelles en milliers de tonnes.)

Années	Produc- tion de fer et d'acier	Exporta- tions directes et indirectes	Importa- tions directes et indirectes	Approvi- sionnement intérieur
1927	1.555	530	309	1.334
1928	1.391	588	259	1.062
$1929 \dots$	1.544	681	197	1.059
$1930 \dots$	1.097	584	141	654
1931	758	518	100	340
1932 — I	581	546	69	104

On remarquera incidemment l'appoint utile que constitue le marché extérieur depuis 1928: d'abord, il permet d'équilibrer la production en 1929, alors que le marché intérieur commence à s'esquiver; ensuite, en 1930 et 1931, il se maintient avec une fermeté remarquable.

Une image analogue est donnée par la construction mécanique; les commandes reçues pour des machines industrielles atteignent un maximum, en 1927 à l'intérieur du pays, en 1929 à l'étranger :

Indices des commandes de machines reçues.
(Juillet 1925 — décembre 1927 = 100).

Années	Ensemble	Intérieur	Etranger
1927	123.6	128.6	113.9
1929	134.9	102.6	202.8
1931	67.3	39.2	131.2
Janvier 1932 .	37.9	19.4	60.2

L'industrie du bâtiment subit un sort analogue à celui de la métallurgie : il est même plus critique, car cette branche de l'activité industrielle est uniquement orientée vers l'intérieur et, à l'encontre des habitudes belges, les constructions sont élevées presque exclusivement à titre de placements financiers: il faut certes excepter les constructions à caractère social, mais les pouvoirs publics locaux, fortement endettés, doivent cesser toute activité de ce côté. En janvier 1932, 10.9 p.c. des ouvriers étaient encore occupés sur les chantiers et 14.3 p. c. dans les industries de matériaux de construction, ce qui équivaut à un arrêt presque complet. Les chiffres annuels, moins désespérés, indiquent cependant une réduction d'activité particulièrement forte; de 1929 à 1931, les bâtiments commencés dans 85 villes se réduisent dans les proportions suivantes : de 2.196 à 869 pour les immeubles à appartements, de 10.552 à 3.835 pour les maisons, de 783.500 m3 à 256.500 m3 pour les immeubles industriels.

Les industries de biens de consommation n'ont évidemment pas pu subir de pareilles restrictions. Ainsi, l'industrie textile, après avoir réduit son activité à environ 80 p. c. de la moyenne de 1928 au début de 1931 (c'est-à-dire environ 30 p. c. de réduction sur le maximum de 1927), a pu reprendre ensuite et termine l'année à l'indice 90. Quant aux ventes des grands ma-

gasins, elles se maintiennent nettement en quantités. En cuirs et chaussures, production et consommation ont, par contre, fléchi assez bien. La pression de la crise sur la consommation allemande se marque d'une manière plus précise dans les ventes d'articles d'alimentation, où le report des dépenses d'une date à une autre n'est pas possible. Le rapport semestriel de la Reichskreditgesellschaft constate que le « standard de vie a baissé quantitativement et qualitativement, bien qu'une diminution de qualité apparaisse moins nettement dans la statistique; les objets servant à satisfaire des besoins raffinés sont remplacés par des articles satisfaisant des besoins plus grossiers. » Par rapport à 1928, la production industrielle de denrées alimentaires a baissé d'environ 20 p. c.; en fait, la consommation a fléchi un peu plus car les exportations nettes, importations déduites, sont passées de 341 millions de RM. en 1929 à 766 millions en 1930 et à 1.008 millions en 1931. Ici de nouveau, l'industrie résiste partiellement par des efforts à l'exportation. La consommation de viande avait baissé, au troisième trimestre de 1931, de 8 p. c. par rapport à la moyenne de 1928; celle de bière, de 25 p. c.; celle de spiritueux, de 20 p. c. Quant au chiffre d'affaires des coopératives, il a baissé de 8 à 15 p. c. de plus que le prix des denrées alimentaires.

Tandis que l'activité économique de l'Allemagne se trouve ainsi réduite dans des proportions qu'on aurait encore récemment considérées comme intenables, le paradoxe de l'économie allemande est sans nul doute sa politique de prix, politique dans laquelle elle s'est engagée dès le temps de prospérité, que la logique du système lui a d'abord fait accentuer et dont elle ne pourrait pas se dégager actuellement sans les plus graves difficultés: il s'agit de la politique douanière, alliée à la politique des prix de cartels.

Cette politique s'est traduite dans les lignes de conduite suivantes :

1º En matière agricole, l'établissement et le relèvement répété de droits de douane considérables, destinés à protéger coûte que coûte les prix de vente des produits des marches de l'Est (Osthilfe). A cause du terrain peu fertile, ces marches constituent des terres de rendement marginal, qui devraient être normalement abandonnées dès que se manifeste un état de surproduction. Leur rendement en argent se trouve encore particulièrement grevé par le régime patrimonial auquel elles sont soumises : terres affermées appartenant à de grands seigneurs, elles doivent produire, outre le revenu professionnel du cultivateur, une rente foncière d'autant plus élevée, que les hypothèques dont elles sont grevées, à des taux allant de 6 à 10 p. c., sont écrasantes. Le maintien d'un niveau de prix suffisant pour soutenir les exploitations de l'Est de l'Elbe constitue ainsi une lourde charge pour le prix de revient industriel et étouffe les autres formes d'activité agricole, moins protégées ou produisant des choses moins nécessaires : matières industrielles, fruits et vignobles, légumes, volailles, etc.

nombreux cartels a notamment pour objet de fixer

une politique de vente et de stabiliser les prix. Cette manière de procéder est favorisée par un régime juridique spécial, mais ne peut évidemment avoir d'effet que sur le marché national. Le résultat de cette politique, au cours des années de crise, a été double. A l'intérieur d'abord, il s'est établi une discordance profonde entre les mouvements des prix de gros, déterminés par l'état des marchés extérieurs, et ceux des prix déterminés par les marchés intérieurs, c'est-à-dire notamment par les cartels, à l'abri des barrières douanières : tandis que les indices des premiers baissaient de 138 en juillet 1928 à 68 en janvier 1932, les indices des seconds montaient jusqu'à 137 à la fin de 1929 et ne sont tombés qu'à 107 en janvier 1932; ce dernier chiffre tient déjà compte de la baisse de 10 p. c. imposée aux cartels par ordonnance du Reich. A l'extérieur, les ventes sont précaires pour les industries transformatrices, qui ne peuvent maintenir leurs débouchés que grâce aux rabais consentis « à l'exportation » par des cartels souvent plus puissants que les leurs. C'est le cas, par exemple, pour la construction mécanique : les prix intérieurs de la métallurgie sont notablement plus élevés que les prix internationaux, c'est-à-dire fob Anvers; mais les constructeurs reçoivent un rabais correspondant sensiblement à la différence. A chaque baisse des prix, la métallurgie résiste cependant avec opiniâtreté et, depuis les dernières ordonnances sur les prix, le rabais ne correspond plus entièrement à la différence entre prix intérieurs et extérieurs. Le contrat qui règle ces rabais (Avi-Vertrag) fait l'objet de discussions sans fin entre les intéressés et de polémiques ardues entre économistes et dans la presse. Voici, à titre d'exemple, les prix à la tonne de quelques produits laminés en janvier 1932.

	A l'intérieur	A l'exportation (Anvers)
Blooms	99,45 R. M. 116,00 R. M. 134,10 R. M.	48,76 R. M. 54,29 R. M. 65,34 R. M.

Comment sortir de cette situation paradoxale et rétablir un contact avec les marchés internationaux sur des bases plus naturelles? Le problème n'est pas susceptible de recevoir une solution rapide et brutale, car l'Allemagne est très industrialisée et ses charges de capital sont lourdes, à la fois par leur ampleur et leur taux d'intérêt élevé. Le dilemme entre le maintien et la baisse des prix est fort bien posé dans la dernière livraison des Vierteljahrshefte zur Konjunkturforschung (1).

Voici d'abord les dangers de la baisse : « S'il ne se produit pas d'événements monétaires déterminants, le niveau des prix ne pourra guère atteindre d'ici longtemps son étiage d'avant la crise. Il résulte de là que, même dans le cas d'une reprise industrielle, la plupart des entreprises ne seraient pas en état d'obțenir un

<sup>(1)</sup> Sixième année, IV, 4, page 54 (mars 1932),

rendement en rapport avec les anciennes valeurs de capital. Une série d'entreprises tient déjà compte de ce fait par des amortissements appropriés. Mais, dans l'ensemble, l'écart entre la valeur réelle du patrimoine et la valeur nominale des droits qui lui font contrepartie devra être plus grand que précédemment. Tout nouveau pas sur le chemin de la déflation doit accentuer cette situation. Pour voir jusqu'à quel point une politique suivie de déflation peut mener, il suffit de considérer qu'elle doit finalement aboutir au point où les dettes d'un pays, maintenues en valeur nominale ou insuffisamment abaissées, dépassent le patrimoine national calculé aux prix abaissés. Ce n'est d'ailleurs là que l'aboutissement de la pensée, une situation qui ne peut se réaliser, car la force de résistance de l'économie patronale aurait cédé bien avant cela ».

D'autre part, en maintenant la situation actuelle, on perd contact avec le monde : « La normalisation des relations de prix et de coût de revient pourrait se réaliser, soit par une élévation des prix de vente, c'est-à-dire des prix des marchandises, soit par un abaissement du coût de production. Sans aucun doute, la solution la plus favorable serait d'éliminer la tension par une hausse des prix de gros. Dans le cadre de l'étalon-or, ceci n'est possible que par une élévation internationale des prix. Comme on ne peut pas compter sur une hausse des marchés internationaux à brève échéance, le cours actuel de la politique économique allemande oblige à une réduction des prix des facteurs de production. Il faut cependant se rendre compte que la politique industrielle orientée vers la réduction du coût de production n'est pas capable, en elle-même, d'amener une amélioration de la situation économique et qu'il n'est pas possible d'en obtenir les effets bienfaisants isolément. Cette politique ne peut empêcher qu'en même temps des forces déflationnistes ne surgissent avec toutes leurs suites dommageables (entraves à l'esprit d'entreprise, ébranlement de l'équilibre des bilans). Ainsi se pose le dilemme que, d'un côté, on poursuit une baisse des prix des principaux facteurs de production, tandis que, de l'autre côté, un recul nouveau des prix de gros avec tous ses inconvénients devrait être évité, mais ne peut guère être écarté dans ces circonstances ».

Le gouvernement du Reich s'est prononcé nettement en faveur d'une politique de baisse des prix, qui a trouvé sa réalisation concrète dans des ordonnances de décembre 1931. Les mesures suivantes forment les dispositions principales de l'ordonnance du 8 décembre, « pour la sécurité de l'économie et des finances et la sauvegarde de la paix intérieure » :

1º En matière de prix: tous les prix liés par conventions de cartels ou fixés par les producteurs pour la revente doivent être abaissés de 10 p. c. le 1er janvier 1932, le prix du 30 juin 1931 servant de base. Un commissaire aux prix est chargé de veiller à l'application de cette mesure et est préposé à la surveillance générale des marchés. Cette mesure, semblable à celle

prise autrefois en Italie, a amené des baisses importantes, qui atteignent un peu moins de 10 p. c. à cause de certaines exceptions. Mais les conventions de prix, très nombreuses en Allemagne, restent debout et maintiennent une discordance entre prix liés et prix libres. L'équilibre ne parvient pas à se rétablir par des mesures d'ensemble, car, en dehors des baisses obligatoires, les prix sont maintenus d'une manière plus rigide, en vue de pouvoir céder plus facilement aux exigences légales. Aussi la revue Wirtschaftskurve remarque-t-elle que le rétablissement de relations correctes entre les prix, plus importantes que la baisse du niveau général, ne doit pas être espéré de l'action de mesures d'ensemble; il devrait être recherché dans un abandon des conventions de prix.

2º En matière de taux d'intérêt: toutes les obligations des pouvoirs publics, des sociétés et des particuliers, y compris les prêts hypothécaires, jouissent d'une réduction d'intérêt pour les termes non échus si l'intérêt dépasse 6 p. c. l'an: celui-ci est ramené à 6 p. c. s'il est stipulé de 6 à 8 p. c.; il est réduit d'un quart s'il dépasse 8 p. c., avec cette réserve que toute tranche d'intérêt dépassant 12 p. c. est réduite de moitié.

3° En matière de loyers : certains impôts fonciers sont réduits, tandis que les loyers doivent être diminués de 10 p. c. de la valeur de 1914. Les loyers des maisons construites depuis la guerre sont également réduits, selon un critère dont il n'est point nécessaire de donner le détail ici.

#### LA CRISE FINANCIÈRE.

S'ils surprennent au moment même et au milieu du désarroi qu'ils créent, les accidents du crédit trouvent cependant normalement leur origine dans les errements des temps de prospérité; ces derniers ont d'ailleurs souvent attiré l'attention de quelques hommes clairvoyants en temps utile; mais au milieu de l'emballement général, leur appel est resté vox clamans in deserto. L'histoire du retrait des capitaux étrangers, qui a déclanché la crise de crédit, est un exemple de plus de pareille évolution. Reportons-nous donc au temps où M. Schacht, président de la Reichsbank, brisa la spéculation, en mai 1927, et aux années où M. Parker Gilbert, Agent Général des Réparations, intervint contre la politique d'emprunts des pouvoirs publics locaux et régionaux.

La restriction des crédits de bourse par les banques allemandes, en mai 1927, sur l'intervention de la Reichsbank, n'avait pas pour but direct d'agir sur les crédits étrangers. Mais il faut se rappeler que, depuis 1925, l'Allemagne, démunie de capitaux circulants, s'était vu offrir d'importants emprunts à long et à court terme, que la bourse avait porté les actions à des cours insensés et que cette activité spéculative se trouvait soutenue par un large marché de reports sur titres, où les fonds étrangers ne manquaient pas. Le but essentiel était, entre autres, de détourner ces fonds liquides vers des placements à long terme et à revenu fixe en brisant la spéculation, Dans l'exposé

des événements fait le 4 juin 1927 (1), nous signalions, parmi les mesures prises, les admonestations répétées à l'industrie contre l'exagération du recours à des crédits étrangers à court terme et les exhortations nombreuses à la consolidation des crédits intérieurs et extérieurs: en vue d'obtenir ce résultat, le Dr. Schacht était même disposé à laisser dégrever de la taxe mobilière les emprunts contractés à l'étranger, dans certaines conditions. Cette faveur, accordée au lendemain de l'assainissement financier pour attirer les capitaux, fut supprimée au début de 1927 pour freiner le mouvement, puis rétablie pour favoriser la consolidation. La menace se précisait donc dès lors, mais le remède était incomplet et ses répercussions indirectes pouvaient être dangereuses : les crédits étrangers, abandonnant la bourse, se sont offerts en masse aux industries et aux pouvoirs publics par l'intermédiaire des banques. La politique officielle qui s'opposa pendant les deux années suivantes aux emprunts extérieurs favorisa encore l'extension des prêts à court terme, plus dangereux et plus difficiles à contrôler.

L'énorme capacité d'absorption du Reich attira l'attention de l'Agent Général des Réparations, qui entama une action énergique pour réduire les emprunts des pouvoirs publics et des entreprises publiques, les seuls sur lesquels il eût une action. Mais, dans son rapport du 7 juin 1928, il résume la situation générale comme suit:

« Le total des emprunts extérieurs recensés, soit 5.350 millions de reichsmarks, ne tient pas compte de l'emprunt extérieur allemand de 1924, émis en vertu du Plan des Experts, pour un montant nominal de 960 millions de marks-or, dont le service est compris dans les annuités de réparations. Il ne tient pas davantage compte d'un montant substantiel, mais que l'on ne peut déterminer, d'achats, par des étrangers, de valeurs offertes sur le marché intérieur. D'autre part, l'amortissement et le remboursement ont déjà réduit la dette en capital résultant des emprunts extérieurs pour un montant évalué à 500 millions, et cette dette a encore été réduite dans une certaine mesure par des rachats pour compte allemand.

« Le total de la dette extérieure à court terme n'est peut-être guère inférieur en volume, et, en tous cas, cette dette est d'une importance certainement plus grande à cause de l'influence qu'elle est susceptible d'exercer sur la situation des affaires en Allemagne. Cette dette a été contractée sous forme de dépôts dans les banques allemandes, de prêts aux courtiers, de crédits bancaires aux Etats et aux communes, de crédits industriels et commerciaux, etc. L'évaluation autorisée la plus récente du volume de cette dette est celle que le Ministre de l'Economie publique a faite devant la Commission du budget du Reichstag, en octobre dernier, lorsqu'il l'a estimée au total à 3.600 millions, sans déduction toutefois des crédits à court terme dus

à l'Allemagne par l'étranger. D'après certains indices, qu'il n'est pas possible de contrôler, ce total n'a pas diminué dans l'intervalle, mais a, au contraire, augmenté. Les dépôts étrangers dans les banques allemandes semblent être en tous cas aussi élévés qu'alors et sont même probablement plus élevés. Une plus grande tendance semble également se manifester en Allemagne à effectuer des opérations commerciales à l'aide de crédits étrangers; ceci ne s'applique pas seulement au commerce extérieur où des crédits d'acceptation de trois à six mois sont consentis à des conditions favorables de renouvellement, mais aussi au commerce intérieur de l'Allemagne. »

On voit, par là, que l'approvisionnement normal de l'Allemagne en capitaux, pour maintenir un régime de prospérité, comportait d'importants recours à l'étranger: que diverses entraves et un concours de causes spéciales à l'Allemagne (insuffisance de capitaux liquides et existence, des 1927, d'un gros endettement) et aux prêteurs étrangers (nombreux fonds liquides des banques, à placer en crédits bancaires seulement) favorisaient l'accumulation d'une partie importante de cette charge financière sous forme de crédits à court terme; enfin que l'arrêt de l'afflux constituait une restriction de crédit, même avant tout retrait. Ces deux derniers faits conjugués étaient particulièrement dangereux. car une restriction de crédit arrive au moment de la crise industrielle et la charge financière des emprunts antérieurs s'alourdit; à distance, toute défaillance est interprétée comme un signe de faiblesse générale et susceptible de provoquer un rappel de capitaux; enfin, cette dernière éventualité doit se produire aussi en l'absence de tout ébranlement national, si les créanciers étrangers ont besoin de leur argent chez eux. C'est ce qui ne pouvait pas manquer d'arriver à la première tension des marchés mondiaux.

Il n'est pas douteux que les forces mentionnées cidessus ont commencé à jouer et sont déjà à la base des difficultés de change rencontrées par la Reichsbank au début de 1929, c'est-à-dire à un moment où les débouchés extérieurs de son industrie donnaient à plein. C'est ce qui résulte des passages suivants, extraits du rapport de l'Agent Général des Réparations en date du 1er juillet 1929 :

« La reconstitution de l'approvisionnement de l'Allemagne en capitaux dans une mesure susceptible de provoquer une baisse du taux de l'intérêt n'a pas cessé d'être, depuis la stabilisation, le problème central pour l'économie allemande. Dans les dix derniers mois, les capitaux disponibles n'ont pas, d'une façon générale, été augmentés par des apports étrangers; au contraire, les capitaux ont reflué hors d'Allemagne et l'encaisse or constituant la base du crédit a diminué. Les sorties de capitaux étaient dues, en partie, à des conditions qui s'appliquaient à toute l'Europe d'une manière plus ou moins uniforme. Ces conditions étaient déterminées par l'intérêt élevé de l'argent sur la place de New-York. qui attirait les fonds des principaux marchés mondiaux, y compris ceux des marchés allemands. Cependant, à cette influence considérable s'ajoutait une autre force

<sup>(1) •</sup> La restriction des crédits de Bourse en Allemagne », p. 560, Bulletin n° 22, vol. I, 1927, du 4 juin 1927,

agissant dans le même sens pendant la plus grande partie de la période et d'une façon particulièrement intense pendant les mois d'avril et de mai : l'incertitude dans laquelle on se trouvait au sujet de la conclusion d'un accord par le Comité des Experts réuni à Paris. Depuis la fin de décembre 1928 jusqu'à la fin de mai 1929, les réserves qui figurent dans les situations de la Reichsbank ont diminué de 820 millions de Reichsmarks environ; de plus, la Reichsbank a perdu un montant important, mais dont le chiffre n'est pas connu, de devises étrangères provenant de celles des devises qui ne sont pas indiquées séparément dans les situations.

» La pénurie de capitaux a été telle en Allemagne, que, pendant presque toute la période depuis la stabilisation, l'économie allemande a joué vis-à-vis de l'étranger le rôle d'emprunteur. C'est là une situation inhérente à l'inflation, qui a dispersé les capitaux liquides que la guerre avait laissés subsister et a fait fuir à l'étranger une grande partie de ces capitaux. Pour combler le vide ainsi créé, des fonds importants se sont dirigés vers l'Allemagne, entraînant les conséquences exposées en détail dans les précédents rapports.

» La position d'emprunteur sur les marchés internationaux a rendu l'Allemagne particulièrement sensible aux changements dans les conditions de l'argent sur les autres places financières. Au cours de l'année dernière, ces changements ont été accentués et les mouvements internationaux de l'argent ont subi des transformations notables. Les Etats-Unis, par exemple, qui ont toujours été, pour l'Allemagne, la source essentielle des emprunts à long terms depuis la stabilisation et l'une des principales sources de capitaux à court terme, ont vu leur situation se renverser il y a un an environ et, au lieu de prêter largement aux pays étrangers, ils se sont mis à leur tour à emprunter dans de fortes proportions. Pendant le dernier semestre de 1928, les capitaux retirés d'Allemagne pour être envoyés aux Etats-Unis ont été plus que compensés par ceux qui ont afflué de Grande-Bretagne, de Hollande, de Suisse et, en particulier, de France. Mais, pendant le premier semestre de 1929, pour les raisons déjà mentionnées, le mouvement général des capitaux ne se dirigeait plus vers l'Allemagne et les fonds quittaient le pays en abondance. Les causes et les effets de ces sorties de capitaux, ainsi que les mesures prises par la Reichsbank pour y mettre fin, constituent le point essentiel dans la situation du crédit en Allemagne pendant les six derniers mois. »

L'année 1930 se passe cependant sans événements graves : après les premiers mois de crise, la trésorerie des banques étrangères était aisée et elle ne devait devenir étroite que devant la durée et la gravité de la crise, en 1931. Aussi la Reichsbank put-elle même accumuler de l'or et des devises jusqu'en août 1930. A la suite de l'avance nationale-socialiste aux élections de septembre, les prêteurs prirent peur et la Reichsbank dut décaisser plus d'un milliard de RM. d'or et de devises en quelques semaines; mais elle le fit

libéralement et parvint à en endiguer le courant, sinon à le remonter.

C'est pendant les premiers mois de 1931, mais surtout à partir du krach de la Kreditanstalt à Vienne, en mai, que les retraits devinrent importants, pour aboutir, en juillet, à la catastrophe que l'on connaît. Le Comité Wiggin estimait, le 18 août 1931, que les dettes à court terme de l'Allemagne s'étaient modifiées comme suit jusqu'à la fin de juillet 1931:

	31 décembre 1930	31 juillet 1931
	(En milliar	ds de RM.)
Dette à court terme : des collectivités publiques des banques :	1.1	0.8
<ul> <li>a) comptes courants et engagements par acceptations</li> <li>b) autres engagements</li> </ul>	7.0 0.2	5.1
Autres engagements à court terme	2.0	i.5
Total de la dette à court terme	10.3	7.4

« Ainsi, le retrait des capitaux à court terme s'est monté pendant les sept mois, à RM, 2.9 milliards. En outre, il y a eu un certain montant représentant la cession par des étrangers de placements à long terme en Allemagne, obligations hypothécaires, etc., et l'acquisition par des Allemands de placements à long terme ou à court terme à l'étranger. Le total de ces mouvements paraît avoir atteint RM. 3.5 milliards en chiffres ronds. Il a été fait face à cet exode approximativement à l'aide de RM. 1 milliard fourni par les actifs étrangers des banques, RM. 2 milliards fournis par les actifs de la Reichsbank (y compris environ RM. 630 millions mis à la disposition de la Reichsbank par la Banque des Règlements Internationaux et par les banques centrales ainsi que par un syndicat de New-York, agissant par l'entremise de la Golddiskontbank), et le reste par d'autres actifs allemands à l'étranger ».

A la suite du moratoire intérieur et extérieur, l'exode des crédits à court terme a été tenu en échec par les accords intervenus entre les banques allemandes et étrangères. Ceux-ci ont été conclus en août pour une période de six mois, puis renouvelés pour un an, jusqu'au 28 février 1933, après un remboursement de 10 p. c. A l'origine, il y eut encore un certain drainage de capitaux, mais les restrictions sévères édictées en matière de change ont singulièrement entravé l'évasion. Dans de pareilles conditions, rares sont les entreprises allemandes qui peuvent songer à obtenir un crédit étranger quelconque; les relations internationales de crédit sont pratiquement coupées, si l'on excepte les interventions officielles telles que les crédits de la Banque des Règlements Internationaux et des banques d'émission à la Reichsbank ou les ressources tirées de filiales et d'établissements sis à l'étranger.

L'accord de moratoire pour les créances étrangères à court terme donna lieu à une longue mise au point, car il devait chercher à concilier deux intérêts inconciliables. D'une part, le Comité Wiggin avait estimé « qu'afin d'assurer la stabilité financière de l'Allemagne, tous les crédits supplémentaires devraient être fournis sous forme de prêts à long terme et que les parties de la dette à court terme existante susceptibles d'être ainsi traitées devraient être converties en engagements à long terme ». C'était la conclusion logique et nécessaire de la situation, l'adaptation de la forme juridique aux réalités. D'autre part, les créanciers étrangers les plus engagés désiraient conserver les formes extérieures des crédits à court terme, en vue de facilités de réescompte dans leur pays et de la confection de leurs bilans. Ce sont ces tendances contradictoires qui ont amené des conventions conclues pour six mois, puis un an, mais dont toute l'économie prévoit un amortissement progressif.

Comment la Reichsbank put-elle faire face au drainage extérieur et sauvegarder la stabilité du Reichsmark au moment même où le moratoire intérieur des banques devait la mettre grandement à contribution comme réservoir suprême de crédit de la nation? Malgré le pessimisme très généralisé à cet égard qui régnait dans le monde et constituait une atmosphère défavorable, la banque parvint à faire face simultanément à ces deux tâches.

Nous avons dit précédemment que, de mai à juin, la Reichsbank perdit plus d'un milliard de RM. d'or et de devises, ce qui réduisit son encaisse à 1.700 millions, et laissait une couverture dépassant à peine 40 p. c. A ce moment, le courant des remboursements de RM. fut arrêté par les restrictions au commerce des devises et le moratoire des crédits à court terme; lorsque le calme se rétablit, le commerce des changes, très réduit en volume, ne pouvait plus guère porter que sur la contre-partie du mouvement des marchandises. Or, ici, l'Allemagne trouvait un boni important dans sa balance commerciale, lui permettant de faire face aux paiements d'intérêts sur sa dette et au remboursement de 10 p. c. des dettes à court terme. Il faut ajouter que l'Allemagne s'est trouvée déchargée vers ce moment du paiement des réparations, c'est-àdire d'un poste important de sa balance des comptes depuis 1925.

Ainsi qu'elle le déclare elle-même dans son dernier rapport, la Reichsbank ne pouvait pas faire face aux besoins internes de crédit tant que la panique était étroitement liée à la fuite des capitaux vers l'étranger: le premier mouvement peut être arrêté par une extension des crédits et une émission de billets, le second ne peut être mis en échec avec des réserves d'or et de devises sans rapport avec l'importance de la menace. « Ce fut seulement par la fermeture des banques que naquit une situation de fait, sur la base de laquelle il devenait possible de rétablir les paiements, avec une sensible diminution des dangers antérieurs; dès que, par la publication d'un décret sur les devises et d'accords de moratoire provisoires, une

différenciation put être faite entre paiements à l'intérieur et paiements à l'extérieur et dès que la réservé de liquidité des instituts de crédit allemands fut renforcée par la création de l'Akzept- und Garantiebank, les paiements en espèces et les transformations de comptes, fort accrues par la crise de confiance, purent être exécutés sans frictions. Dans ce cadre nouvellement tracé, une normalisation approximative du mouvement de crédits et de paiements pouvait être réalisée ».

C'est dans ces conditions que la Reichsbank et sa filiale, la Golddiskontbank, soutenue par elle, purent venir efficacement en aide à un organisme bancaire complètement détraqué, jusqu'au moment où une réorganisation énergique pouvait intervenir. Le portefeuille commercial intérieur de la Reichsbank passe de 1.500 millions de RM. en mai 1931 à 4 milliards à la fin de l'année; cet accroissement de 2.500 millions fut réalisé en contre-partie de la diminution de l'encaisse et ne comporta qu'une augmentation corrélative modérée des engagements à vue, soit environ 700 millions; ils ne dépassaient pas ainsi les maxima de fin 1928 et fin 1929, soit 6.600 millions. Etant donné l'appel de numéraire de la part de la thésaurisation en ces temps troublés, cet accroissement n'offrait aucun danger d'inflation.

Dans le domaine bancaire, les mesures d'ensemble prises récemment à l'intervention du gouvernement du Reich méritent une attention particulière, tant à cause de leur importance intrinsèque qu'en raison de l'unité de vues et de l'esprit de décision dont elles témoignent. On connaît les faits qui ont amené la crise bancaire générale en juillet 1931: la suspension des paiements de la Darmstädter und Nationalbank, fort atteinte par la faillite de la Deutsche Nordwolle A. G. et la défaillance de divers clients industriels, entraîne une panique générale des déposants; le gouvernement donne sa garantie aux dépôts de la Darmstädter und Nationalbank, tandis que les autres banques restreignent leurs remboursements. Cependant, devant la gravité de la situation, le moratoire général doit être décrété et le Reich est amené à intervenir aussi pour soutenir la Dresdner Bank, La banque Schröder de Brême et divers autres établissements de crédit se trouvent également en difficulté.

Le moratoire extérieur étant établi séparément par des accords contractuels et des restrictions de change, il restait au gouvernement le soin de réorganiser d'abord les paiements intérieurs, d'opérer ensuite un assainissement général de la situation bancaire. L'arrêt général des transactions avait mis en lumière l'importance des pertes subies ou probables sur de nombreux crédits industriels; il était nécessaire de pourvoir à l'amortissement de ceux-ci.

Le premier objet fut réalisé grâce à un débloquage progressif des comptes, seuls les besoins les plus urgents, tels que le paiement des salaires, étant satisfaits les premiers jours. Le « run » des déposants était d'ailleurs arrêté par la garantie et les interventions du Reich, tandis que des taux d'intérêt exceptionnelle-

ment avantageux et l'assurance de remboursements libres maintenaient les sommes libérées en compte débloqué et invitaient à une reprise des versements.

En même temps, la Reichsbank s'apprêtait à faire face aux besoins qui résulteraient du débloquage, mais en appliquant le frein d'une très forte hausse du taux d'escompte : il fut porté de 7 à 10 p. c. le 15 juillet, puis même à 15 p. c. le 31 juillet. Mais ce taux ne s'avéra pas nécessaire pendant longtemps : il fut ramené à 10 p. c. au cours du mois d'août et à 8 p. c. au cours de septembre.

Le second objet, à savoir l'assainissement de la situation bancaire, ne pouvait être réalisé aussi vite : il fallait établir la situation réelle de chaque établissement de crédit, supputer la valeur de chacun de ses crédits, négocier les modifications de capital et les interventions de l'Etat.

Les actifs furent soigneusement réévalués, sur la base des principes suivants. Les titres furent comptabilisés au maximum à la valeur admise par l'ordonnance de décembre 1931 sur les bilans, c'est-à-dire la moyenne entre les cours moyens de juin et de septembre 1931. Les avances sur titres furent reprises aux prix cotés pour la garantie. Les autres créances furent maintenues à leur valeur nominale si les débiteurs étaient considérés comme solvables ou si les garanties hypothécaires données se maintenaient dans

la limite normale des premières hypothèques; les dettes des débiteurs douteux ont été amorties complètement chaque fois que la garantie ne restait pas dans la limite ci-dessus.

Pour éviter tout agiotage et toutes discussions publiques de nature à troubler les négociations, le Reich et les grandes banques publièrent simultanément, vers le 20 février, les mesures d'intervention décidées et les bilans nouveaux. On verra, d'après le détail ci-dessous, que l'assainissement a été réalisé par des mesures radicales, ne laissant subsister qu'une fraction peu importante du capital ancien et lui substituant un capital nouveau, fourni par l'Etat et la Golddiskontbank.

Les deux banques les plus atteintes par la crise étaient la Darmstädter und Nationalbank et la Dresdner Bank. Ces deux établissements sont fusionnés, la seconde absorbant la première.

La réorganisation entraîne également la fusion de la Commerz und Privatbank avec le Barmer Bankverein.

La Deutsche Bank und Diskontogesellschaft réalise son assainissement sans intervention du Reich, mais selon des lignes générales semblables à celles des autres banques.

L'Allgemeine Deutsche Kreditanstalt (Adca) redresse son bilan avec l'intervention de l'Etat.

Les réductions de capital jugées nécessaires sont relevées dans le tableau suivant.

La réduction de capital des grandes banques allemandes.

	Capital ancien	Actions en portefeuille annulées	Réduction de capital (autres actions)	Actions utilisées- pour fusion ou cession au Reich (1)	Solde du capital ancien laissé aux actionnaires
		(En	millions de RM	[.)	
Darmstädter und Nationalbank	60 )	35	17.5	}	7.5)
Dresdner Bank	$100$ $\left. \begin{array}{c} 160 \\ \end{array} \right.$	33	47	7.5	12.5 \ 20
Commerz und Privatbank	75)	27	15.5		12.3)
Barmer Bankverein	36 $111$	23.5	_	10.2	12.5 24.8
Deutsche Bank und Diskontogesell- schaft	285	33	108	72	72
Allgemeine Deutsche Kreditanstalt	40	22	12		6

<sup>(1)</sup> L'actif correspondant à ces actions est considéré comme annulé, car elles sont cédées contre apports nouveaux.

L'opération réalisée ainsi est double : d'abord, on supprime radicalement les portefeuilles d'actions de leurs propres titres que les banques détenaient pour garder le contrôle de la société et qu'elles avaient largement augmentés au cours de la crise pour soutenir les cours des titres; c'était là une vieille pratique, qui diminuait très fort la garantie générale des créanciers et prêtait à critique à divers points de vue. Le pourcentage de titres ainsi détenus variait entre 33 p. c. (Dresdner Bank) et 65.3 p. c. pour le Barmer Bankverein. Tous ces titres furent annulés ou émis

contre apport d'argent frais. En second lieu, le capital restant est sensiblement réduit : l'amputation est des sept dixièmes, sauf pour la Deutsche Bank und Diskontogesellschaft où elle n'est que des six dixièmes.

Il ne suffisait pas de réduire le capital en proportion des créances perdues et des créances douteuses : il fallait rétablir une base solide pour les opérations bancaires par un apport d'argent frais. Dans les conjonctures présentes, le Reich et la Golddiskontbank se présentaient comme seules sources possibles. Voici comment l'intervention fut convenue dans les divers cas.

Après absorption de la Danatbank, la Dresdner Bank restait avec un capital de 20 millions de RM. réparti entre les actionnaires anciens des deux instituts, une garantie du Reich pour les créanciers de la Danatbank et une avance de 300 millions de RM, que le Reich lui avait faite personnellement en juillet 1931, sous forme d'obligations, contre remise d'actions privilégiées. La garantie de l'Etat fut supprimée pour les dépôts intérieurs, qui ne sont plus moratoriés, et maintenue uniquement pour les créanciers étrangers. Il n'est évidemment pas question de retirer les fonds confiés en juillet 1931 et le Reich consolide cette avance en acceptant, à la place des 300 millions d'actions privilégiées, 200 millions d'actions ordinaires; 100 millions sont considérés comme perdus. Le Reich possède ainsi environ les neuf dixièmes du capital; il en a toutefois cédé 48 millions à la Golddiskontbank, pour obtenir des fonds à mettre encore à la disposition de la Dresdner Bank pour renforcer sa situation.

Le bilan des banques fusionnées se présente comme suit :

	Dresdner Bank	Darmstädter Bank	Banques fusionnées
	Au 31 décembre 1930		Au 31 décembre 1931
	[(E	n millions de R	SM.)
Passif:			
Capital Réserves	100, $34,$ $2.211, 19$ $164, 82$	60,— 60,— 2.290,65 125,82	220,— 30,— 2.743,64 438,07
Actif:			0 <del>-</del> -0
Monnaie Comptes débi-	53,94	82,44	85,73
teurs Effets, bons du	188,79	189,—	152,06
Trésor	515,62	559,30	418,21
Avances sur titres Warrants et	50,84	78,88	48,22
rembours	478,64	453,63	$481,54 \\ 352,97$
Porteftitres Particip.syndic.	37,27 $17,51$	$\frac{36,-}{38,-}$	49,23
Autres particip.	34,83	$\frac{24,-}{1.068,80}$	$44,80 \\ 1.753,27$
Débiteurs div. Immeubles, etc.	1.116,05 $32,60$	25,—	49,—
Total	2.528,98	2.555,08	3.440,99

Les interventions de l'Etat dans la réorganisation de la Commerz und Privat Bank, absorbant le Barmer Bankverein, sont moins étendues. Tout d'abord, il acquiert, contre remise de bons du Trésor, les 37.2 millions de RM. d'actions de la Commerz und Privat Bank que celle-ci détenait en portefeuille. Par suite de la réduction de capital qui se fait ensuite, il abandonne, sans contre-partie, les sept dixièmes de cette somme, soit environ 27 millions de RM. Ensuite, le capital est porté à 80 millions de R.M.: 45 millions sont

souscrits par la Golddiskontbank contre argent frais, tandis que le solde de l'augmentation est utilisé pour l'échange des actions du Barmer Bankverein. Enfin, les réserves sont renforcées par trois contributions officielles : 6.750.000 RM. de primes sur la souscription de la Golddiskontbank, ainsi qu'un bon du Trésor de 23.250.000 RM. mis à la disposition de la banque par l'Etat et un fonds de garantie constitué par d'autres bons du Trésor pour un montant de 16.750.000 RM. Ces divers bons ne portent pas intérêt, mais l'arrangement intervenu prévoit une participation de l'Etat aux bénéfices jusqu'à leur remboursement et des modalités d'amortissement.

Voici comment se composent les bilans anciens et nouveaux :

	Barmer Bankverein	Commerz und	l Privat Bank
	Au 31-11-31	Au 31-12-30 (avant fusion)	Au 31-12-31 (après fusion)
	(En	millions de R	M.)
Passif Capital Réserves Créanciers Acceptations . Obligations à long terme .	36,— 18,02 264,54 27,86	75,— 40,50 1.488,50 109,07 84,—	80,— 30,— 1.047,35 150,35
Actif:			!
Monnaie Comptes débi-	9,27	40,50	81,74
teurs Effets, bons du	22,14	148,85	61,53
Trésor Avances sur	56,75	361,94	254,93
titres	3,57	89,87	44,37
rembours	86,77	265,19	135,75
Porteftitres	5,33		
Particip.syndic.	2,98		17,74
Autres particip.	5,82	10,96	
Débit. divers	148,06		667,05
Immeubl. etc. Compte Bar- mer Bankve-	9,97	33,30	42,80
rein			12,50
TOTAL	352,10	1.804,53	1.391,72

La réorganisation de la Neutsche Bank und Diskontogesellschaft se fit sans intervention directe du Reich, mais avec un appui modéré et temporaire de la Golddiskontbank. Les 180 millions d'actions non détenues par la banque furent réduites à 72 millions, les 105 millions du portefeuille, également à 72 millions. Ces dernières actions sont destinées à opérer l'augmentation de capital devenue nécessaire. Elles sont, à cet effet, vendues au taux de 115 p. c., de manière à renforcer le fonds de réserve de 10,8 millions. La banque a placé 22 millions d'actions parmi ses relations d'affaires, la Golddiskontbank prenant le reste, soit 50 millions; la banque s'est toutefois réservé le droit de reprendre toutes les actions qu'elle parviendrait à placer dans le public, en vue de se dégager aussi vite que possible de la tutelle officielle.

Le bilan se présente comme suit avant et après l'assainissement :

	Au 31 déc. 1930	Au 31 déc. 1931
Danil	(En millie	ers de RM.)
Passif	250.000	144.000
Capital	160.000	
Réserves	4.136.734	
Créanciers	245.356	
Acceptations	105.000	
Emprunt en dollars 6 %.	5.782	
Autres engagements Postes transitoires	370	
	20.390	
Report à nouveau	20.390	1.540
Actif:	l	
Reçu pour émission d'ac-	i	
tions	l _	82.800
Monnaie	208.515	
Effets, bons du Trésor	938,720	
Comptes créditeurs	321.702	•
Avances sur titres	90.057	
Warrants	699.370	344.240
Portefeuille-titres	50.000	
Participations syndicales.	75.000	
Autres participations	37.500	57.360
Débiteurs divers	2.292.817	1.980.523
Avances à long terme	104.450	
Immeubles, etc.	105.500	105.734
TOTAL	4.923.634	3.548.828

L'Allgemeine Deutsche Kreditanstalt, après avoir réduit son capital de 40 à 6 millions, fait une augmentation de 13 millions, prise entièrement par la Gold-diskontbank, qui les souscrit à 115 p. c., laissant près de 2 millions pour la réserve. De plus, le Reich met à la disposition de la banque, sans intérêt, un bon du Trésor d'un peu plus de 4 millions, afin d'établir une réserve officielle de 6 millions de RM.

Récapitulons maintenant, pour avoir une vue d'ensemble, les pertes enregistrées par les banques et les interventions de l'Etat. Les pertes comblées par réduction du capital, prise en compte des réserves officielles et affectation du bénéfice d'exploitation de 1931, se montent à :

RM. 321 millions pour la Dresdner Bank, y compris la Danatbank;

RM. 275 millions pour la Deutsche Bank und Diskontogesellschaft;

RM. 106.7 millions pour la Commerz und Privatbank, y compris le Barmer Bankverein;

RM. 25.1 millions pour l'Allgemeine Deutsche Kreditanstalt.

Les sommes affectées par l'Etat à fonds perdus à la réorganisation bancaire se montent au total à 288 millions de RM. Les autres contributions directes du Reich se montent à 161.2 millions de participations au capital des banques et à environ 170 millions de RM. affectés à la constitution de fonds de réserve, de garanties, etc. Enfin, la Golddiskontbank a pris pour 145 millions de participations dans le capital des banques. En vue de faire face aux besoins de ces opéra-

tions, ainsi qu'aux nécessités diverses nées de la crise, la Golddiskontbank augmente son capital de 200 millions de RM. Ceux-ci sont souscrits par la Reichsbank au moyen des bénéfices de l'année 1931. Il faut noter que la Golddiskontbank joue un rôle important dans le mécanisme du moratoire des crédits étrangers, les créanciers pouvant demander son intervention directe ou sa garantie dans des conditions déterminées : le 31 décembre 1931, elle avait de ce chef 63 millions de dettes directes par reprise et 64 millions de garanties en cours.

La réforme bancaire menée avec énergie selon les principes ci-dessus mettait en question les problèmes de la concentration et de la participation de l'Etat. Le Reich a été amené à donner à l'un et à l'autre une solution contraire à ses désirs, mais dictée par les circonstances. Le gouvernement s'est borné à déclarer que les actions détenues par lui et par la Golddiskontbank devraient être cédées au public dès que les circonstances le permettraient, pour desserrer l'emprise très forte de l'Etat sur l'organisme bancaire. Sauf pour la Deutsche Bank und Diskontogesellschaft, aucune procédure automatique n'est prévue et l'avenir dépendra de la politique des gouvernements.

Il nous reste maintenant à examiner la manière dont les deux grandes banques officieuses, la Reichskreditgesellschaft, création du Reich, et la Seehandlung, création de la Prusse, ont traversé la crise.

La Reichskreditgesellschaft, banque patronnée par le Reich et n'ayant pas de succursales, est le point d'appui des banques de province et des banquiers privés, c'est-à-dire de tout ce qui ne se rattache ni aux grandes banques, ni aux pouvoirs publics régionaux. Ce caractère a été mis spécialement en évidence au cours des récents événements, car on comprendra aisément que des appuis sérieux ont été nécessaires de divers côtés. La banque a pu les donner et, en raison de ses relations officielles, elle n'a pas subi les mêmes répercussions de la crise de confiance que les autres banques. Si ses dépôts ont diminué en 1931, c'est uniquement à cause du remboursement de crédits étrangers : ceux-ci tombent de 160 à 40 millions de RM., c'est-à-dire de 33 p. c. à 10 p. c. de l'ensemble. Les dépôts intérieurs ont augmenté de 30 millions par suite de l'arrivée de nombreux clients, notamment parmi les banquiers privés. Dans l'ensemble, le bilan marque une restriction des opérations, l'escompte seul étant en augmentation; mais la situation de la banque n'a requis ni réduction de capital ni intervention de l'Etat.

La Sechandlung (Preussische Staatsbank) fait le service du caissier de l'Etat prussien; son activité comprend également un appui donné à des établissements financiers à caractère officiel (Deutsche Siedlungsbank, Landesrentenbank), à des banques privées, à des caisses d'épargne, à des « centrales de compensation » (Girozentralen), etc... Sa situation est restée favorable pendant la crise, pour les mêmes raisons que celles qui ont relativement immunisé la Reichskreditgesellschaft. Elle ne travaillait d'ailleurs pas avec des

crédits étrangers et ses actifs n'ont pas été sérieusement ébréchés. Quelques amortissements ont été faits sur le portefeuille-titres, mais le capital et les réserves de la banque sont restés intacts. Les restrictions dans les crédits et débits inscrits au bilan sont moins fortes que pour les autres banques. Des crédits importants ont encore pu être consacrés en 1931 à l'établissement d'agriculteurs et aux améliorations agricoles.

Terminons par une appréciation d'ensemble sur les événements intervenus dans l'organisme bancaire allemand depuis le moratoire général de juillet. Il est toujours très délicat, lorsque les circonstances ont obligé à recourir à pareille extrémité, d'assainir la situation et de revenir à un régime normal de liberté; jamais le problème ne s'était encore posé avec l'ampleur actuelle, ni avec les mêmes complications d'ordre monétaire et international. Le premier but poursuivi par le Reich, à très juste titre, a été de séparer aussi complètement que possible les deux problèmes qui requéraient des solutions opposées : sur le plan international, les efforts devaient tendre à une consclidation; sur le plan national, ils devaient chercher à rétablir au plus vite le fonctionnement de l'organisme financier.

Dans quelle mesure ce second objet a-t-il été réalisé? Les paiements intérieurs ont pu être repris assez rapidement, avec des restrictions qui ont été en s'atténuant; il faut mettre à l'actif du gouvernement le fait que les comptes en banque ont pu être débloqués progressivement sans provoquer de forts retraits ou transferts de sommes vers les établissements moins atteints par la crise, et que la garantie du Reich a déjà pu être

levée pour les comptes courants nationaux, entièrement débloqués, à la Danatbank. Le seconde étape a été la réorganisation bancaire, récemment rendue publique, qui marque un assainissement énergique, en rapport avec l'importance du mal à guérir. Il ne faut pas se cacher, cependant, les effets néfastes que doivent avoir eu, sur l'activité industrielle, l'arrêt de l'activité bancaire d'abord, les restrictions sévères de crédits nécessitées par l'assainissement bancaire ensuite. Ces répercussions sont marquées tous les jours dans les bilans de l'industrie, ainsi que dans les concordats et faillites. dont la presse s'occupe quotidiennement. Il reste maintenant à parachever l'œuvre, c'est-à-dire à supprimer graduellement toutes les entraves aux paiements et aux transactions, à relâcher l'étreinte de l'Etat sur la vie économique. Or, ces entraves sont encore nombreuses; citons, à titre d'exemple, le fait que les transactions boursières, après un premier essai infructueux en septembre, commencent seulement à être réorganisées sur des bases régulières. On ne pourra d'ailleurs faire œuvre complète que lorsque le régime des relations extérieures, plus surveillé que jamais, pourra également jouir de plus de liberté. Concluons : l'assainissement rendu nécessaire par la crise financière de juillet 1931 s'est poursuivi avec ténacité et rapidement depuis lors; il réclamera encore des efforts persévérants, notamment pour éviter tout accident nouveau, et ne pourra sans doute être parachevé qu'au cours de la reprise industrielle; ajoutons que lorsque celle-ci interviendra, elle arrangera probablement d'elle-même bien des problèmes épineux.

#### CHRONIQUE

Hauts salaires et prospérité. — On connaît la théorie américaine, popularisée par les ouvrages de M. Henry Ford, selon laquelle il n'y aurait qu'à relever les salaires et les traitements pour augmenter le pouvoir d'achat des masses et créer ainsi une prospérité permanente.

Certes, il est hautement désirable que les revenus de la grande majorité de la population aillent en augmentant, mais, autant ce phénomène est un signe de progrès social quand il résulte de causes économiques naturelles, autant la théorie américaine est un sophisme économique assez enfantin et que condamnent toutes les écoles d'économistes. Le meilleur moyen d'obtenir le résultat visé et le seul efficace est, en effet, de produire plus de richesses à un moindre prix, et en proportion d'une capacité effective de consommation; or, cette capacité dépend à son tour du moyen qu'ont les consommateurs de créer, eux également, des richesses utilisables. La théorie fordiste des hauts salaires, poussée dans ses dernières conséquences, aboutit à des conclusions enfantines; ainsi, il serait très utile pour les tissages belges que les indigènes du Congo fussent convenablement vêtus, mais, pour que les entreprises coloniales puissent payer des salaires permettant d'acquérir des vêtements, il faut qu'elles produisent des denrées susceptibles de trouver des débouchés effectifs.

Le caractère fallacieux de la théorie américaine commence à être reconnu aux Etats-Unis, où elle avait pris naissance; il est utile de le signaler, car les sophismes agréables ont la vie dure.

« Puisque nul groupe économique, lisons-nous dans le Guaranty Survey (1), n'a été plus sévèrement atteint par la dépression que celui des salariés, le problème des salaires et du travail est devenu particulièrement urgent. Il y a quelques décades, lorsque les affaires étaient organisées sur une échelle plus restreinte qu'aujourd'hui et que les vues des employeurs étaient, en conséquence, plus étroites, le paiement des salaires était regardé, dans la généralité des cas, comme étant exclusivement un élément du coût de production et une rémunération élevée du travail était considérée comme un obstacle à l'activité économique, étant donné qu'elle signifiait un accroissement du prix de revient et une diminution des profits. Mais lorsque, pendant et après la guerre, une hausse rapide des salaires se produisit et que les hommes d'affaires virent leurs profits devenir plus im-

» Il apparaît nettement, à l'heure actuelle, que chacun de ces deux points de vue est unilatéral. Les salaires sont à la fois une partie du coût de production et un élément du pouvoir d'achat, et une théorie saine des salaires doit tenir compte de ces deux aspects du problème. Une politique de salaires excessivement bas ne peut manifestement entraîner la prospérité, dans le sens juste du mot; elle ne peut provoquer non plus un essor des affaires, puisque l'appauvrissement du travailleur frustre le producteur d'un marché pour ses marchandises (1). D'autre part, des salaires excessifs peuvent entraîner, et entraînent fréquemment, une hausse des prix de production jusqu'à un niveau prohibitif, paralysant l'esprit d'entreprise et provoquant du chômage ouvrier. Dans un système économique basé sur l'entreprise libre, les salaires ne peuvent être stabilisés à aucun niveau. haut ou bas, parce qu'ils constituent un des facteurs variables par lesquels l'offre et la demande cherchent leur équilibre. Toute tentative d'influencer le niveau des salaires par des mesures artificielles et arbitraires est vouée à l'échec, car elle vise à entraver le jeu des lois économiques. »

L'assainissement des grandes compagnies allemandes de navigation. — L'Europe Nouvelle (2) précise ainsi qu'il suit l'ensemble des mesures que va prendre le Reich allemand pour que l'aide qu'il accordera aux grandes compagnies de navigation aboutisse à un assainissement effectif de leur situation financière et à une amélioration de leurs services et de leur matériel.

L'Etat allemand s'engage à garantir le remboursement de 77 millions de marks (460 millions de francs, en chiffres ronds) que les compagnies de navigation allemandes ont besoin d'emprunter pendant l'année 1932. Sur ce total, 6 millions iront aux compagnies

portants que jamais, on en vint à conclure que les crises étaient dues, non point au système des hauts salaires, mais aux bas salaires, qui réduisaient le pouvoir d'achat des travailleurs et les empêchaient de consommer les marchandises offertes sur le marché. Les hauts salaires atteints durant les dernières années étaient regardés par beaucoup comme susceptibles d'assurer le maintien de la prospérité en favorisant la constitution de larges débouchés aux biens de consommation.

<sup>(1)</sup> The Guaranty Survey, vol. XI, nº 10, 25 janvier 1932 p 7.

<sup>(1)</sup> Cette constatation avait d'ailleurs déjà été faite par Adam Smith, en termes plus généraux, et que nous avons relevés ici même

<sup>(2)</sup> Europe Nouvette, 26 mars 1932, nº 737, p. 391.

d'importance secondaire, et 73 à ces deux immenses sociétés que sont la Hamburg-Amerika Linie (connue dans les milieux maritimes sous le nom de Hapag) et le Deutscher Lloyd de Brême. Mais cela, sous plusieurs conditions:

1º Les deux compagnies transfèrent au Reich leurs créances sur les Etats-Unis au titre de biens séquestrés pendant la guerre. Ces créances représentent en capital 164 millions de reichmarks et 34 millions en intérêts accumulés. Ces créances, qui ne figuraient pas à l'actif du bilan des deux sociétés, sont comprises dans l'ensemble de l'arrangement qui vise à la restitution des avoirs allemands séquestrés en Amérique et on espère que la Cour suprême, devant laquelle la question va être bientôt discutée, rendra dans le courant de l'année son arrêt qui libérerait les fonds en question.

2º Les compagnies réduisent chacune leur capital dans la proportion de dix à trois (leur capital individuel est ainsi réduit à 48 millions de marks). Elles utilisent le bénéfice comptable qui ressort pour elles de l'opération ainsi que l'ensemble de leurs réserves pour amortir tous les postes douteux qui peuvent figurer à l'actif de leur bilan. Elles constituent sur les fonds empruntés de nouvelles réserves dont la forme et l'affectation sont prévues.

3º Les deux sociétés déjà très liées ensemble depuis 1930, vont, sans fusionner, travailler de plus en plus en commun. Pour assurer cette intimité de vues et d'efforts, un super-conseil d'administration commun est prévu dont la fonction sera justement de contrôler si l'action de chaque société est effectivement dirigée vers des buts identiques à ceux de l'autre affaire. Et pour qu'il ne s'agisse pas d'une rencontre de deux conseils d'administration, mais bien d'un super-conseil commun, il est spécifié que le conseil de chaque société devra comprendre un minimum de personnalité qui figurent dans l'autre.

4º Le nombre d'administrateurs de chaque affaire étant fixé à trente, la nomination de huit d'entre eux sera soumise à l'approbation gouvernementale.

5° Les deux sociétés devront mettre en œuvre un plan d'exploitation déjà tracé et destiné à procurer un ensemble d'économies évaluées à 45 millions de marks annuellement.

6° Les sociétés s'engagent à ne poursuivre qu'une politique très prudente, surtout en matière de constructions neuves et d'expansion.

L'arrangement n'entrera en vigueur qu'à la condition que le syndicat bancaire qui a accordé en 1931 des crédits qui s'élèvent à 140 millions de marks et qui arrivent à échéance le 1er avril soit prorogé jusqu'au i fér février 1933, et que leur taux d'intérêt soit réduit au taux d'escompte de la Reichsbank. Il est également prévu que la garantie que l'Etat accorde s'appliquera, pour une fraction (la moindre), à des crédits négociés depuis le début de l'année et, pour l'autre fraction, à des crédits à négocier avec les banques, étant entendu que ces nouveaux emprunts se feront au taux d'escompte de la banque d'émission.

Ils seront garantis par une hypothèque sur les navires ou sur des titres mobiliers. Les crédits accordés aux compagnies de navigation allemandes par des prêteurs étrangers sont consolidés par l'effet du « Stillhalte » (67 millions de marks).

Enfin, indiquons ici qu'une subvention de 23 millions de marks est accordée aux compagnies de navigation à titre de « prime » pour leur permettre de supprimer leurs vieilles unités — donc d'en construire de nouvelles.

. . . . . . .

il in a second

La situation de la marine marchande française. — Le Times, dans son numéro du 29 mars 1932, expose les répercussions de la crise actuelle sur l'état de la marine marchande française. Nous résumons ci-dessous les données qu'il fournit à ce sujet.

De nombreux navires français se trouvent désarmés. Au Havre seulement, 100 navires de tout genre ont été mis à la chaîne vers le milieu de janvier, le tonnage sans emploi à cette époque (768.000 tonnes) accusant une augmentation de 178.000 tonnes pour trois mois. Cette situation entraîne, de la part des milieux intéressés, des demandes de protection en faveur de la marine marchande, en vue d'amener un redressement de la situation, mesures qui, d'ailleurs, constitueraient plutôt un palliatif qu'un remède. Le rapport sur le budget de la marine marchande française, adopté récemment par les Chambres, montre l'embarras croissant de l'industrie de la construction navale en France.

Au 1er juin 1931, l'industrie française de la construction navale se classait la sixième: elle se trouvait au même niveau en 1914. L'accroissement du tonnage de la marine française suit de très près la moyenne d'accroissement du tonnage mondial, ainsi que le prouvent les chiffres suivants:

En tonnes	1914	1931	Pourcentage d'accroisse- ment
Tonnage mon-	49.000.000	70.000.000	42,8
	2.500.000	3.566.227	42,6

La dépression qui affecte cette branche de l'industrie française peut être attribuée en partie à l'accroissement excessif de la production, qui a entraîné une concurrence particulièrement vive entre les entreprises, et une chute énorme du fret. La diminution du trafic des passagers, due à la crise économique générale, devait accentuer les difficultés en face desquelles se trouve la marine marchande française, tout comme celle des autres pays. Mais il importe de noter l'influence prépondérante de facteurs tels que la chute de la livre sterling, sur laquelle la plupart des transactions de l'industrie française se trouvaient basées; l'établissement des tarifs protecteurs anglais et, surtout, la politique de contingentement des importations suivie par le gouvernement français, politique

dont la conséquence inévitable est la restriction du volume du commerce. Le contingentement du charbon, notamment, a eu une influence défavorable sur le trafie de la flotte de transport française.

Au point de vue trafic des passagers, les difficultés des principales compagnies sont connues. Le travail avance lentement sur le nouveau navire de 60.000 tonnes aux chantiers de Penhoët, d'un côté, parce que le Gouvernement ne possède pas de données certaines sur les intentions des concurrents étrangers, de l'autre, parce que la France préfère payer des salaires que des indemnités de chômage. Les armateurs français adhèrent d'ailleurs depuis longtemps à l'idée d'une sorte d'accord de Washington en ce qui concerne la marine marchande. Un tel accord, à leurs yeux, limiterait le tonnage de la marine mondiale en activité et établirait une répartition du trafic entre les différentes nations. De plus, il réduirait le tonnage des vaisseaux particuliers et déterminerait un âge limite pour les navires, après lequel ils seraient mis hors d'usage. Cette dernière mesure vise évidemment l'industrie de la construction navale.

Rappelons à ce propos que l'Atlantic Conference, qui, le 30 mars 1932, réunissait à Bruxelles les délégués des principales compagnies transatlantiques (1), a abouti à un accord au sujet d'une réduction de 20 p. c. des tarifs pour le transport des voyageurs, convention qui constitue un premier pas dans la voie de la rationalisation des transports maritimes.

En attendant que cette convention ait pu produire ses effets et entraîner éventuellement un accord en ce qui concerne les tarifs de transport des marchandises, suivant le *Times*, les 22 cales de construction des ports de Penhoët, Saint-Nazaire, Nantes ne sont occupées qu'à raison d'un sixième seulement. De plus, la moitié environ des navires utilisés par la marine marchande française sont construits à l'étranger.

La statistique annuelle de la fortune et du revenu en Hollande. — Nous empruntons au Bulletin du ler avril de la Nederlandsche Hundel Maatschappij, les chiffres annuels concernant la fortune et le revenu imposable en Hollande. Les données relatives à la dernière année fiscale ne reflètent pas encore les répercussions de la crise puisqu'ils sont basés en grande partie sur les revenus de 1929 (2) dont la moyenne n'est inférieure que de 1 p. c. à celle de 1928.

Années	Total des revenus en milliers de florins	Par contribuable en florins			
<del></del>	<u> </u>	<u> </u>			
1924-25	3.761.301	2.315			
1925-26	3.863.924	2.331			
1926-27	3.902.829	2.304			
1927-28	3.932.306	2287			
1928-29	4.028.615	2.307			
1929-30	4.284.893	2.340			
1930-31	4.367.241	2.308			

La moyenne du revenu imposable par contribuable a donc peu varié. Le chiffre le plus bas (1927-28) n'est que de 2 1/2 p. c. au-dessous de la plus haute moyenne (1929-30).

En classant les revenus d'après leur importance, on obtient le tableau suivant :

 . R	even s			entage du opulation i	
* ;• ,		•	.1928-29	1929-30	1930-31
» 5.000,—	<ul> <li>2.000</li> <li>3.000</li> <li>5.000</li> <li>10.000</li> <li>20.000</li> <li>30.000</li> <li>100.000</li> </ul>		42,19 28,22 15,80 8,31 3,70 1,15 0,29 0,29 0,05	41,77 28,30 15,90 8,38 3,80 1,20 0,30 0,30 0,05	41,95 28,44 15,97 8,17 3,67 1,17 0,29 0,29 0,05
***			100,—	100,—	100,—

	Revenus			Pourcentage du total des revenus imposés				
•		ĺ	1928-29	1929-30	1930-31			
n 2 n 3 n 5 n 10 n 20 n 30	800,— à 1.400.— 400,— n 2.000,— ,000,— » 3.000,— .000,— » 5.000,— .000,— » 10.000,— .000,— » 20.000,— .000,— » 30.000,— .000,— » 100.000,— .000,— et au-dessus		19,45 20,11 16,05 13,28 10,71 6,75 3,04 5,98 4,63	19,04 19,90 15,94 13,24 10,84 6,93 3,08 6,16 4,87	19,40 20,33 16,24 13,09 10,63 6,83 3,08 6,06 4,34			
; .			100,—	100,—	100,—			

On peut en tirer les conclusions suivantes :

- 1º les premiers symptômes de la crise se manifestent quelque peu par l'évolution des revenus des classes supérieures vers les classes inférieures:
  - a) les revenus au-dessous de 3.000 florins représentent 54,88 p. c. du total en 1929-30 et 55,97 p. c. en 1930-31;
  - b) les revenus au-dessus de 30.000 florins représentent 11,03 p. c. du total en 1929-30 et 10,40 p. c. en 1930-31;

<sup>(1)</sup> Notamment les représentants de l'Anchor-Line, de l'Anchor Donaldson, de la Canadian Pacific, de la Cunard Line, de la Cosultch Line de la Compagnie Générale Transatlantique, de la Hamburg-Amerika Linie, de la Holland-Amerika Line, du Nord-deutscher Lloyd, de la White Star Line, de la Red Star Line, de la United States Line, de la Swedish American Line et de la Gdynia-America Line.

<sup>(2)</sup> Dont une partie est formée par les dividendes payés en 1929, à valoir sur l'exercice 1928

2º plus de 85 p. c. de la population imposable possède un revenu au-dessous de 3.000 florins; ces 85 p. c. forment, ainsi que nous l'avons vu plus haut, 55,97 p. c. du total des revenus imposés;

3° 1,8 p. c. de la population imposée possède un revenu de 10.000 florins ou plus. Ces 1,8 p. c. forment 20,31 p. c. du total des revenus imposés.

Le tableau ci-dessous contient les chiffres relatifs à la fortune. Il convient de les lire avec prudence. En effet, la fortune imposable est fixée d'après la situation du 1er mai et les chiffres de 1930-31 reflètent donc la situation au 1er mai 1930. Or, à cette date, la baisse des valeurs se manifeste, bien qu'incomplètement encore, assez sensiblement dans les chiffres en question.

Années	Total de la fortune en milliers de florins	Par personne imposée
	<u> </u>	
1924-25 1925-26 1926-27 1927-28 1928-29 1929-30 1930-31	12.948.382 13.564.865 14.072.841 14.884.162 15.666.228	74.000 76.000 78.000 79.000 81.000 81.000 79.000

A première vue, il peut paraître remarquable que le total imposé en 1930-31 soit environ le même que celui de l'année précédente. On appréciera mieux ce fait en considérant que :

a) les placements hollandais sont effectués dans une plus grande mesure en obligations qu'en actions; le cours des obligations à la date du 1<sup>er</sup> mai 1930 était environ le même qu'au 1<sup>er</sup> mai 1929;

b) le cours des actions bancaires du 1er mai 1930 n'était pas très au-dessous de celui de mai 1929;

c) la baisse du cours des autres valeurs à revenu variable a été neutralisée par une augmentation de la fortune résultant de la période de prospérité qui a régné pendant le premier semestre de l'année fiscale de 1929;

d) la valeur de la propriété foncière n'a pas subi à cette date une diminution sensible.

En opérant un classement analogue à celui adopté pour les revenus, on obtient les pourcentages suivants:

Revenus	1	Pourcentage de la population imposable						
	1928-29	1929-30	1930-31					
fl. 16.000° à 1 30.000 (1)  » 30.000 » 50.000  » 20.000 » 100.000  » 100.000 » 200.000  » 200.000 » 300.000  » 300.000 » 500.000  » 500.000 » 1.000.000  » 1.000.000 et au-dessus	42,84 23,51 18,36 8,75 2,64 1,95 1,26 0,69	42,66 23,50 18,44 8,82 2,64 1,97 1,26 0,71	43,13 23,72 18,18 8,60 2,58 1,91 1,22 0,66					
(1) Minimum imposable.	100,—	100,—	100,—					

Revenus		entage du fortune in	
	1928-29	1929-30	1930-31
fl. 16.000 à 30.000  30.000 » 50.000  50.000 » 100.000  100.000 » 200.000  200.000 » 300.000  500.000 » 500.000  500.000 » 1.000.000  1.000.000 et au-dessus	11,33 11,03 15,66 14,91 7,93 9,26 10,67 19,21	11,20 10,94 15,60 14,93 7,86 9,24 10,60 19,63	11,61 11,33 15,80 14,93 7,88 9,20 10,49 18,76

En ne tenant compte que des faits les plus importants, il est permis de conclure que :

1º de même que pour les revenus, la fortune imposée a tendance à passer des catégories élevées aux catégories inférieures : les fortunes au-dessous de 100.000 florins forment 37,74 p. c. du total en 1929-30 et 38,74 p. c. en 1930-31;

2º près de 67 p. c. de la population imposable possède une fortune de moins de 50.000 florins; ce pourcentage représente à peine 23 p. c. du total de la fortune imposée;

3º 6,58 p. c. de la population imposable possède une fortune de 200.000 florins et au-dessus, formant environ 46,33 p. c. du total de la fortune imposée.

En considérant les chiffres ci-dessus, aussi bien ceux concernant le revenu que les données relatives à la fortune, il ne faut pas oublier que l'évolution vers la catégorie inférieure de revenu ou de fortune n'implique pas nécessairement une augmentation du nombre des contribuables et du montant du revenu ou de la fortune imposable du groupe inférieur. Tant que le chômage augmente et que, parallèlement, les revenus diminuent, il est certain que nombre de personnes tombent entièrement au-dessous du dernier groupe imposable (800 à 1.400 florins) compensant ainsi l'augmentation que cette catégorie accuserait autrement. Il en est de même pour l'évolution des fortunes vers le groupe le plus bas (16.000 à 30.000 florins) qui résulte de deux facteurs opposés : d'une part, le groupe de fortune évoluant vers les classes inférieures et d'autre part, le nombre de ceux sortant entièrement du groupe payant des impôts sur la fortune.

#### BOURSE DE BRUXELLES

#### MARCHE DES CHANGES.

Pendant cette quinzaine, comme au cours de la précédente, l'activité de la plupart des marchés s'est principalement concentrée autour du change sur Londres. A Paris et à New-York, où la pression de la demande a été particulièrement vive, la livre sterling est passée entre le 23 mars et le 1er avril, respectivement de 92,75 à 96,50 et de 371 1/2 à 380 1/2. Sur notre place, elle a progressé parallèlement de 26,13 à 27,21 1/4. Une légère réaction est ensuite survenue, et c'est à 27 belgas environ que la cote s'est finalement arrêtée.

Notre marché a suivi ce mouvement ascensionnel, mais avec réserve, car, dans l'ensemble, il fut plutôt vendeur de devises. Les réactions enregistrées par le franc français sont significatives à cet égard. Le cours de celui-ci, un moment entraîné à 28,21, ne tarda pas à revenir vers 28,15.

D'autre part, le dollar qui se trouvait aux environs de 7,18 à la fin de la quinzaine passée, n'a depuis lors cessé de s'effriter. Il est actuellement offert au-dessous de 7,14. Le florin, en dehors d'une brève poussée jusqu'à 289,50, s'est tenu tantôt légèrement en deçà, tantôt un peu au delà de 289. Le franc suisse, qui s'était alourdi au début de la quinzaine jusqu'à 138,30, s'est progressivement rapproché de 138,90. Le change sur Berlin a subi une dépression sensible. Quittant le cours de 170,50, auquel il s'était aisément maintenu pendant plusieurs semaines, il s'est replié en peu de jours jusqu'à 169,20. La lire italienne, assez délaissée, a passé de 37,10 à 36,725. Au groupe des couronnes scandinaves, la couronne danoise se détachant de ses voisines, s'est portée de 144 à 148,50. Le Stockholm, après s'être avancé de 141 à 146,50, est revenu à 142,375. L'Oslo termine la quinzaine à 140,50, cours auquel il se trouvait il y a deux semaines. Aucune transaction importante n'a marqué le marché de la devise espagnole, qui s'est tenue mollement autour de 54.

Plus significative encore de la tendance générale de notre marché, est l'orientation des devises livrables à terme. La prime payée pour le report à 1 mois en livres sterling s'est réduite de 5 1/2 à 3 centièmes de belga; pour 3 mois, elle a fléchi de 15 à 10 centièmes de belga. Le cours du franc français pour les mêmes périodes, ne dépasse celui du comptant que de 3 et 12 centièmes de belga, respectivement. Le dollar que enregistrait à trois mois, il y a dix jours encore, une prime de 1 1/2 centième, est obtenable maintenant avec un léger déport.

En dehors du relèvement habituel de fin de mois, le taux des prêts au jour le jour n'a pas varié. Nous le retrouvons à 1 1/2 p. c. Celui de l'escompte privé a valu, suivant la qualité du papier, 3 1/4 p. c. ou 3 3/8.

8 avril 1932.

#### MARCHE DES TITRES

#### Comptant.

L'allure du marché du comptant demeure déprimée et la lourdeur prévaut à tous les compartiments, sauf toutefois en ce qui concerne les rentes, qui conservent une bonne orientation.

Comme le montre le tableau comparatif ci-après, les cours s'inscrivent généralement au 1er avril en baisse sérieuse par rapport aux cours faits le 17 mars.

#### Citons:

Aux rentes: 3 p. c. Dette Belge 2° série, 68,50-65; 5 p. c. Restauration Nationale (titres de 2.000 et 10.000), 81-84,25; idem (titres de 100 et de 1.000), 83,75-84,25; 5 p. c. Intérieur à prime, 458-465; 6 p. c. Consolidé 1921, 94,90-93,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 185-185; 4 p. c. Dommages de Guerre 1922, 235,25-236; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 493-492,50.

Aux assurances et banques: Assurances Générales sur la Vie, 5375-5275; Banque Belge pour l'Etranger, 605-627,50, Banque de Bruxelles (coupon n° 55 de fr. 27,30 détaché), 620-665; Banque Nationale de Belgique, 2030-2115; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2775-2900; Société Nationale de Crédit à l'Industrie (coupon n° 13 de 39 fr. détaché), 752,50-807,50; part de réserve Société Générale de Belgique, 4450-4650.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières: Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 14225-14525; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 9000-9200; Immobilière Bruxelloise, 5000-4980.

Aux chemins de fer et canaux : action de dividende Braine-le-Comte à Gand se répète à 4475; Société Nationale des Chemins de fer Belges, 446-445; part de fondateur Congo, 4370-4850; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 750-790; action de jouissance Welkenraedt, 18475-17825.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux: 20° part de fondateur Buenos-Ayres, 610-715; part sociale Le Caire, 635-650; action de dividende Pays de Charleroi (coupon n° 28 de fr. 33,45 détaché), 860-897,50; 100° part de fondateur, 482,50-530.

Aux tramways et électricité (Trusts): part sociale Bangkok, 740-760; part sociale Compagnie Belge de Chemins de fer et Entreprises, 880-950; 10° part de fondateur Electrafina, 655-700; action de capital Electrobel, 1975-2080; part de fondateur Electrorail, 4300-4500; action privilégiée Sidro, 395-450; action ordinaire Tientsin, 1590-1650; action ordinaire Sofina, 11250-11750.

Aux entreprises de gaz et d'électricité: action de jouissance Electrique Anversoise, 3040-3210; part bénéficiaire Electricité Bassin de Charleroi, 1090-1190;

part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 10850-11000; action de dividende Electricité de l'Escaut, 5925-6100; 10° part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 6375-6575; 10° part de fondateur Electricité Nord de la Belgique, 7025-7075; part de fondateur Electricité Seraing et Extensions, 7800-7900; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9300-9775.

Aux industries métallurgiques: Angleur-Athus, 305-350; Usines et Fonderies de Baume et Marpent, 3160-3240; action de capital Fabrique de Fer de Charleroi, 795-805; Clabecq, 15950-16000; Cockerill, 970-1025; Espérance-Longdoz, 2010-2175; Ougrée-Marihaye, 1500-1740; Providence, 7400-7775.

Aux charbonnages: part sociale Bonne-Espérance à Lambusart, 1320-1340; part sociale Centre de Jumet, 2800-2825; Gouffre, 14325-14500; Maurage (coupon n° 27 de 312 fr. détaché), 6000-6675; Noël-Sart-Culpart, 7500-8475; Wérister (coupon n° 43 de 110 fr. détaché), 3225-3325.

Aux zincs, plombs et mines: Asturienne des Mines, 206-220; part sociale Overpelt-Lommel, 350-380; part sociale Métallurgique de Prayon (coupon nº 6 de fr. 15,60), 780-790; 10° action Vieille-Montagne, 1920-2065.

Aux glaceries: Auvelais, 10050-10150; action privilégiée Floreffe, 2110-2200; part sociale Saint-Roch, 16550-18000.

Aux industries de la construction: Carrières Unies de Porphyre (coupon n° 13 de 250 fr. détaché), 3340-3635; part de fondateur Ciments de Thieu, 235-255; action ordinaire Ciments de Visé, 1555-1675; part de fondateur Merbes-Sprimont se répète à 2500.

Aux industries textiles et soieries: action de dividende Etablissements Américains Gratry se répète à 1850; Linière Gantoise, 2900 3000; Linière La Lys, 9800-11025; action de capital Soie Viscose, 900-1025.

Aux produits chimiques: part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 1040-980; part de fondateur Industries Chimiques, 1320-1470;

15 m 4

action de capital Sidac, 2800-3250; action de dividende idem, 2200-2600; Vedrin, 545-625.

Aux valeurs coloniales: part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 3300-3500; action de capital Ciments du Katanga, 3200-3400; action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 2310-2540; action privilégiée Katanga, 37100-38000, action ordinaire idem, 29000-29600; 1/3 action de dividende Simkat, 995-1025; action privilégiée Union Minière du Haut Katanga, 3375-3710.

Aux industries diverses: 9° action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 3375-3310; part sociale Englebert, 2100-2300; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 3005-3100.

Aux actions étrangères: Crédit Foncier de Santa-Fé, 1250-1255; Barcelona Traction, 318-335; Brazilian Traction, 372,50-447; Hydro Electric Securities, 273-360; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 54000-56500; action de dividende Cairo-Héliopolis, 2055-2210; Sévillane d'Electricité, 1005-1035; action de priorité Aciéries de Blanc-Misseron, 572,50-590; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 2275-2450; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 15150-16200; part bénéficiaire Electricité de Paris, 23500-23600; action de jouissance Métropolitain de Paris, 1355-1450; part bénéficiaire Parisienne, 2525-2635; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 3175-4310; part de fondateur Mopoli, 4170-4860; action ordinaire Royal Dutch, 19500-22300; part sociale Arbed, 2450-2475.

#### Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2085-2130; Barcelona Traction, 313,50-332,50; Brazilian Traction, 367,50-446,25; action de dividende Buenos-Ayres, 92-114,25; Héliopolis, 1430-1470; Pétrofina, 605-640; Royal Dutch, 1890-2085; action ordinaire Hydro-Electric Securities, 267,50-356,25; action privilégiée Sidro, 390-437,50; action de capital Transports, Electricité, Gaz, 565-580; action de dividende idem, 430-462,50; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3345-3660.

#### MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES.

#### I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

	Taux	officiels (B. 1	N. de B∙)	Ta « hors b		Ta du « call		Taux des reports (2)		
DATES	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	non domic. et de	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commer- cial	papier finan- cier	en compen- sation	marché	sur valeurs au comp- tant	sur valeurs à terme	
a) La dernière quinz.: 21 mars 1932 22 — 23 — 24 — 25 — 29 — 30 — 31 — 1 avril 1932 2 — 4 — 5 — b) Les dern. mois ; (1)	3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50	4, — 4, — 4, — 4, — 4, — 4, — 4, — 4, —	4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50	3,375 3,375 3,375 3,375 3,375 3,325 3,325 3,325 3,325 3,325 3,325 3,325	3,875 3,875 3,875 3,875 3,875 3,875 3,875 3,875 3,875 3,875 3,875	1,75 1,375 1,25 1,00 1,00 1,00 1,125 2,125 1,75 1,00 1,00 1,25	3,00 1,75 1,875 2,00 1,00 1,00 1,75 2,50 2,00 1,25 1,50 1,50	6,50 6,50 6,50 6,50 6,50 6,50 6,50 6,50	6,— 6,— 6,— 6,— 6,— 6,— 6,— 6,— 6,— 6,—	
1930 1931 1931 1931 1931 1931 1931 Invier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1932 Janvier Février Mars	2,95 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 2,50 2,5	3,45 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 4,— 4,—	4,12 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50 3,50	2,7807 2,3180 2,375 2,3125 2,25 2,1956 2,125 2,145 2,4125 2,4375 2,4375 2,4375 2,4375 2,4375 2,4375 3,305 3,36	3,1910 2,6478 2,741 2,5521 2,50 2,50 2,4432 2,375 2,375 3,0937 3,25 — — 3,875 3,875	1,6421 0,9845 1,091 1,078 1,034 0,776 0,793 0,942 1,156 1,045 0,928 1,181 0,870 0,920 1,290 1,625 1,825	1,5903 1,0427 1,144 1,078 1,043 0,781 0,913 0,966 1,275 1,120 0,910 1,241 0,974 1,068 1,140 1,78 2,265	5,85 5,08 5,	5,35 4,58 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50 4,50	

<sup>(1)</sup> Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux en vigueur à la fin de chaque mois, ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

(2) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

#### II. - Taux des dépôts en banque au 5 avril 1932.

			Compte de dépôts à :					CaisseGén.d'Eparg. et de Retraite	
BANQUES	Compte à vue	Compte de quinz.	1 mois 3 mois 6 mois		l an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs	au-del <b>à</b> de 20.000 fr.	
Société Générale	1,- 1,- 1,- 1,- -	2,25 2,25 2,36 2,25 —	2,40 2.40 - 2,40 -	2,50 2,50 2,50 2,50 2,75	2,75 2,75 2,75 2,75 2,75 3,—	3,50	3,75	- - - - 3,-	2,—

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES  I. — Cours quotidiens.														
DATES	LONDRES 1 <b>£</b> = 35 belgas	Paris 100 <b>fr.</b> = 28,1773 b.	Næw-Yobk (cable) I \$ = 7, 19193 b.	Аметеврам 100 ft. = 289,086 b.	Genève 100 fr. = 138,77 b.	Madrid 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lires = 37,852 b.	Srotkholn 100 cr. = 192,736 b.	0st.) 100 cr. = 192,736 b.	Сорекимары	PRACOUS   190 Ko = 21,3086 b.	Вкили 100 М. = 171,321 b. Vienne	100 sch. = 101,20 b.  Varsovir  100 el. = 80,68 b.	Bodapers 100 pengd = 125,79 b Letyunir 100 Late = 138,77 b
21 mars 1932 22	26,22 26,155 21,13 26,445 27,11 26,65 27,15 27,2125 26,90 26,93	28,17 28,155 28,15 28,177 28,132 28,135 28,16	7,17475 7,17625 7,17725 7,18 7,1475 7,1625 7,1625 7,1425 7,1480 7,1538	289,025 283,94 289,— 288,88 288,95 289,15 288,825 289,10 289,37	138,375 138,40 138,50 138,55 138,85 138,55 139,— 138,95 138,82	54,20 54,15 54,50 54,25 53,975 54,15 53,975 54,04	36,925 36,875 36,875	141,— 143,75 146,— 143,25 146,— 146,75 145,50	138,25 140,50 143,— 145,50 142,— 144,28 143,50 141,— 140,78	5   144,25   144,—   146,50   150,—   147,20   5.   150,—   149,75	21,20 6,40 21,275 6,40 21,265 6,39 21,275 6,40 21,275 6,40 21,275 6,40 21,275 6,40 21,275 6,40 21,275 6,40 21,275 6,40 21,275 6,40	170,70 170,75 170,85 170,55 170,325 170,35 169,80 169,675	- 80,37 - 80,30 - 80,325 - 80,325 - 80,20 - 80,325 - 80,325 - 80,315 - 80,175 - 80,25	
		L	ondres	Paris	You (câb	rk   ²	Amster dam	- Ger	iève	Madrid	Italie	Stock- holm	Berlin	Vienne
1021 ( I-VIII	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	3	4.844 4,881 } 6,212 }	28,126 28,133		. 1	288,28 288,73		3,89	83,722 68,502		192,46 192,22 149,75	170,95 170,68* 169,07	101,03 100,81
1931 Janvier Février Mars Avril Juin Juillet Août Septemb Octobre Novembr Décembr 1932 Janvier Février Mars (*) Moyenne de	re	3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 4 2 2 2 2 2 2	4,819 4,846 4,881 4,948 4,956 4,934 4,818 4,849 2,597 7,781 6,710 4,214 4,649 4,804 6,016	28,121 28,112 28,100 28,119 28,109 28,119 28,096 28,118 28,183 28,123 28,201 28,233 28,248 28,208	7,11 7,18 7,18 7,10 7,11 7,11 7,11 7,11 7,11 7,11	717 795 911 865 805 677 750 806 425 912 903 866 728	288,54 287,82 287,82 288,66 288,76 288,66 288,66 289,20 288,92 289,22 289,22 289,22 289,25 289,50 289,50	138 138 138 138 138 139 139 139 139 140 140 140 140 139	3,85 3,39 3,16 3,50 3,60 0,29 0,22 0,81 0,95 0,02 0,08 0,08 0,09 0,08	74,727 73,174 77,056 74,866 71,819 69,261 66,867 63,160 63,880 61,945 60,560 60,479 55,906 54,686	37,547 37,612 37,658 37,627 37,591 37,494 37,529 36,893 36,926 37,116 36,944 36,276 37,123	191,96 192,01 192,28 192,59 192,66 192,47 191,88 191,91 187,39 166,25 149,24 134,45 133,13 138,56 142,55	170,51 170,50 170,94 171,25 171,08 170,43 170,05 — 166,41 170,56 169,85 169,95 170,47 170,84	100,80 100,81 100,87 101,11 101,03 100,80 100.35 100,71 100,48 88,97 — — —

(\*) Moyenne des sept premiers mois de l'année.

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POU	r l £	POUR 10	0 fr. fr.	POUL	2 l \$	POUR 10	0 FLORINS
· DATES	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
à 1 mois 21 février 1932 22 —	R 0,055 R 0,055 R 0,050 R 0,050 R 0,055 R 0,055 R 0,055 R 0,050 R 0,050 R 0,040 R 0,050 R 0,050	R 0,065 R 0,060 R 0,060 R 0,065 R 0,065 R 0,055 R 0,055 R 0,055 R 0,055 R 0,055	R 0,050 R 0,030 R 0,035 R 0,040 R 0,040 R 0,035 R 0,035 R 0,035 R 0,035 R 0,035 R 0,035	R 0,055 R 0,035 R 0,045 R 0,050 R 0,045 R 0,045 R 0,045 R 0,040 R 0,050 R 0,045 R 0,040	R 0,004 R 0,002 R 0,004 R 0,004 R 0,004 R 0,002 pair pair D 0,001 pair pair	R 0,008 R 0,004 R 0,008 R 0,008 R 0,006 R 0,004 R 0,001 pair pair R 0,001	pair pair pair pair pair pair pair pair	
\( \hat{a} \) mois:  21 février 1932  22	R 0,150 R 0,140 R 0,135 R 0,135 R 0,150 R 0,150 R 0,160 R 0,170 R 0,135 R 0,165 R 0,165	R 1,600 R 0,150 R 0,155 R 0,140 R 0,160 R 0,160 R 0,170 R 0,180 R 0,175 R 0,175 R 0,165 R 0,135	R 0,120  R 0,100 R 0,110 R 0,120 R 0,120 R 0,120 R 0,125 R 0,140 R 0,135 R 0,120	R 0,140 R 0,120 R 0,110 R 0,130 R 0,126 R 0,130 R 0,110 R 0,140 R 0,130 R 0,150 R 0,145	R 0,008 R 0,008 R 0,010 R 0,014 R 0,008 R 0,004 pair D 0,002 — D 0,002 D 0,008	R 0,012 R 0,012 R 0,016 R 0,016 R 0,020 R 0,012 R 0,008 R 0,002 pair pair R 0,002 D 0,004	pair pair pair pair pair pair pair pair	R 0,20 R 0,20 R 0,20 R 0,20 R 0,20 R 0,20 R 0,20 R 0,40 R 0,50 R 0,60

		TITRES	A REVEN	U FIXE							TITRES	S A REVE	NU VARL	ABLE				
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts pro- vinces et commun.	Ohliga- tions 4 % impôt 15 p. c.	Obliga- tions 6 % net d'impôt	Tous TITBES A REVENU	Banques	Entrepr. immobil. hypothéo. et hôtelières	et	Tramw. et électri- cité (Trusts)	Gaz et électricité	Métal:	Char- bonnages	Zincs, plombs, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Colo- niales	Divers	Tous Titres A REVENU VARIABLE
Indice par rapp. au mois préc.		1	Ï	}		<u> </u>				· · · ·			1		-		1	
1932 ler mars	101	98	99	99	99	100	97	102	106	98	98	96	98	104	· 109	107	102	102
ler avril	101	102	99	101	101	95	97	95	92	98	92	93	94	95	90	92	95	94
Indice par rapport au 1-1-28:		103	""	201			1		_		•			Ì				
1931 2 février	128	127	120	109	120	52	- 58	49	51	70	77	105	39	74	. 39	40	- 57	56
2 mars	127	125	122	109	120	57	60	54	57	75	82	103	44	78	43	49	68	62
ler avril	128	127	123	110	121	53	59	49	54	71	78	98	38	75	40	44	62	58
ler mai	129	127	123	109	121	50	55	47	50	67	73	92	33	69	38	41	60	53,
ler juin	129	130	122	110	122	43	47	39	41	56	58	83	26	64	35	33	55	45
ler juillet	126	128	120	108	119	49	53	46	49	66	77	94	37	72	41	42	60	54
3 août	125	130	121	109	120	45	48	41	42	61	65	85	34	64	39	37	52	48
ler septembre	126	131	122	109	121	42	45	36	38	59	59	77	31	60	35	34	47	43
ler octobre	117	127	119	109	117	39	39	33	33	54	54	73	27	57	33	27	43	40
3 novembre	115	122	120	106	115	37 3	36	35	32	56	54	73	24	59	32	28	40	39
ler décembre	112	120	120	104	113	33	32	29	26	50	46	67	24	52	29	23	37	34
1932 4 janvier	109	118	118	104	111	34	. 35	31	29	51	56	69	22	ől	28	-24	37	36
ler février	108	118	120	105	112	34	36	33	31	52	56	67	25	53	· 29	: 28	40	38
ler mars	109	115	118	104	111	34	<b>3</b> 5	33	32	51	54	65	25	55	32	30	41	39
ler avril	110	118	118	105	112	32	34	32	30	50	50	60	23	52	-29	28	- 39	36

#### RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.

	Rente l 3 p. c., 2 net d'im	e série	Rest. Na 5 p net d'i	. c.	Consolie 6 p impôt	. 0.	-	) 1906, ). c. ipôts (*)	Congo 4 p. net d'ir	c.	net d'in		920, 5 p. c. boursables 0 fr./500	d'imp. t	it. de 250	5 p. c. net fr. remb. en ou avec lots	impôt 2	belge 1925 p. c. remb artir du l	en 20 ans
DATES	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend. eu égard au cours seul	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. eu égard au cours seul <sup>t</sup>	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. eu égard au cours seul <sup>t</sup>	Rend. en tenant compte de la durée de l'empr.
1090 0 :	65,50	4,49	90,50	5,52	100,25	5,87	68,—	5,76	71,05	5, <b>63</b>	495,—	5,05	5,54	247,—	5,06	5.74	86,25	5,68	6,32
1930 3 janvier	80,—	3,75	100,50	4,98	103,50	5,68	78,25	5,11	78,60	5,09	515,-	4,85	5,32	266,50		5,29	96,50	-5,08	5,25
1001 0 41 1	00.55	2.70	100,05	5,	103,75	5,67	<b>79</b> ,10	5,06	81,—	4,94	520	4,81	5,26	277.50	4,50	5.07	95.75	5,12	5,33
1931 2 février	80,75	3,72		4.98	103,75	5,68	80,60	4,96	80.50	4,97	524,—	4,80	. 5,25	269.75	4,63	5,22	97,10	5,05	. 5.19
2 mars	79,50	3,77 3,75	100,30 101,40	4,93	104,25	5,64	82,25	4,86	84.90	4,71	525.—	4,79	5,25	270,—	4,63	5,22	98,25	4.99	5,08
ler avril	80,—	1 1	101,40	4,85	104,25	5,66	82,45	4,85	82,-	4,88	532,50	4.69	5,15	274.75	1 '	5,13	98,50	4.97	5,05
ler mai	82,—	3,66	103,—	4,89		5,67	83,—	4,82	84	4.76	528,	4.73	5,20	274,75	1 '	5,13	98,—	5,00	5,10
ler juin	81,50	3,68		4,95	103,65 101,60	5,79	77.—	5,19	80,30	4.98	512.—	4,88	5,40	259.75	. ,	5,44	97.—	5.05	5,20
ler juillet	80,-	3,75	101,— 99,25	5.04	101,60	5,78	78.05	5,12	81,	4,94	517.50	4,83	5,35	263.75	_,	5,36	94,50	5.19	5,46
3 août	75,—	4,— 3,93	99,25	5.04	102,85	5,72	79,	5.06	81,95	4,88	522,50	4,78	5,30	269.—	1 -	5,24	95,25	5,14	5,38
1er septembre	76,25	4.14	93,—	5,38	97.—	6.06	73,—	5,48	74,	5,41	482,50	5,18	5,75	246.—	1 '	5,76	89,—	5,51	6,07
	, , , ,	4.48	89,50	5,59	96,50	6,09	72,-	5,56	70.50	5.67	478,75	5,22	5,83	248.—		5,71	85,50	5,73	6,49
3 novembre	67,— 63,25	4,48	85,	5.88	92,	6,39	70,90	5,64	65,—	6,15	457.50	5.46	6,13	240,	1 .	5,92	78,—	6,28	7,47
	71,	4,74	82,75	6,04	92,—	6,39	61,50	6,50	64,-	6,25	450,	5,56	6,25	237,—		5,99	77,25	6,34	7,72
1932 4 janvier	69,75	4,23	81,10	6.14	93, ~	6,32	64,—	6,25	63,90	6,26	448.50	5,57	6,27	240,25		5,91	73,75	6,64	8,27
	68,-	4,41	84,50	5,92	92,—	6,39	61,10	6,55	63.—	6,35	460,-	5,43	6,12	238,—	1 '	5,96	76,-	6,45	7,91
ler mars	68,50		83,75	5,97	94,90	6,20	62,75	6,37	63,—	6,35	458,-	5,46	6,14	235,25	1 '	6,04	79,25	6,18	7,43

<sup>(\*)</sup> Net d'impôts à partir du 16 juillet 1930.

#### PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

		•	CI	HARBON	18					SIDÉRU	RGIE				· · ·
		stique 0/30	1/2 grass	28	pays	. <u>e</u>	ege a	Bloo	ms	Bille	ttes	Poutr	elles	Ra	ils
	époques	pour foyer domestique brais, anthr. 20/30	Industr. menu <sup>1</sup> , mi-lavé	Fines à cokes	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs	Prix à l'exportation	· Prix intérieurs	Prix à l'exportation	Prix intérieurs
•		fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.
	Moyenne mensuelle Moyenne mensuelle	322,— 279,—	172,— 137,—	167,— 145,—	198,— 167,—	186,— 160,—	604,— 505,—	4-0-11 3- 0-2				4-12-11 3- 6-0			1326, — 1356,—
1931	Février Mars Avril Mai Juin	300,— 300,— 270,— 270,— 270,—	150,— 135,— 135,— 135,—	155,—	180,— 180,— 170,— 170,—	175,— 175,— 175,— 175,— 175,—	500,— 500,— 525,— 505,—	3- 3-6 3- 2-0 3- 2-0 3- 2-0	570,— 570,— 560,— 555,—	3- 5-6 3- 4-0 3- 6-0 3- 3-6	630,— 630,— 580,— 600,	3- 9-0 3- 9-0 3- 8-0 3- 3-0	690,— 675,— 660,— 620,—	6- 0-0 6- 0-0 6- 0-0 6- 0-0	1375,— 1375,— 1375,— 1375,— 1375,—
1932	Juillet	270,— 270,— 270,— 270,— 270,— 270,— 270,—	135,— 135,— 135,— 127,50 127,50 127,50	135,— 135,—	165,— 165,— 165,— 155,— 155,— 155,—	145,— 145,— 145,— 145,— 145,— 145,—	510,— 510,— 505,— 505,— 500,— 500,— 400,—	3- 3-0 3- 3-0 2-16-0 2-14-0 2-11-0 2- 9-0 2- 5-0	560,— 550,— 545,— 525,— 505,—	3- 4-0 2-18-0 2-15-0 2-12-0 2-11-0	605, 560, 555, 535, 515,	3- 7-0 3- 2-0 3- 2-0	630,— 620,— 580,— 565,— 540,—	6- 0-0 6- 0-0 6- 0-0 6- 0-0 6- 0-0	1375,— 1375,— 1375,— 1375,— 1375,— 1150,—
	Février Mars Avril	270,— 270,	127,50 127,50	135, 135,	155,— 155,—	145,— 145,—	365,— 335,—	2- 7-0 2- 6-0	470,— 455,—	2- 8-0 2- 7-0	480,— 465,—	2-13-0	500,— 480,—	6- 0-0 6- 0-0	1150,— 1 <b>150</b> ,—

<sup>(\*)</sup> Depuis le 21 septembre 1931, date de la suspension de l'étalon-or en Angleterre, les prix en £ représentent des £-or.

#### PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).

ÉPOQUES	Fro- ment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
		•	par 100	) kilos			par	kilo	par 26
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1930 Moyenne mensuelle	127,87 84,67	86,55 71,54	92,46 90,29	99,01 81,86	47,73 59,52	103,94 62,33	25,94 21,85	13,85 11,79	24,- $(1) 0,74$
1930 Décembre 1931 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet	87,48 80,35 78,53 87,54 95,47 96,90 95,98	72,97 70,75 68,63 71,67 72,86 75,62 74,58 73,35	84,91 81,85 82,35 90,28 95,92 103,89 102,76 100,42	80,66 74,— 72,71 77,08 84,67 89,15 82,20 78,72	55,25 56,03 61,49 70,73 82,45 87,28 90,39 74,89	62,93 51,78 48,11 54,47 54,20 51,58 49,01 (2)80,87	25,27 25,29 25,10 24,19 22,01 19,52 20,58 21,09	12,— 12,— 10,50 11,88 12,80 12,50 12,12	28,54 (1) 0,96 0,80 0,60 0,55 0,54 0,57 0,62
Août	87,46 81,44 70,35 75,76 70,65 69,09 70,30	69,89 65,41 65,48 75,09 75,15 73,97 74,18	90,01 78,36 81,90 90,43 85,36 84,46 84,59	77,45 79,92 82,39 92,88 91,12 90,87 92,02	35,77 38,10 38,53 40,04 38,50 45,32 46,80	82,47 76,81 70,07 67,89 60,75 56,62 49,27	21,43 22,27 21,12 19,73 19,91 19,25 19,27	11,44 11,06 10,80 12,56 11,80 13,13 13,38	0,68 0,86 0,98 1,02 0,75 0,61 0,49

<sup>(1)</sup> A partir de janvier 1931, cotation par pièce. (2) L'écart de prix provient de ce qu'il s'agit de produits de récoltes différentes.

#### MINES DE HOUILLE

į				<u> </u>				<u> </u>			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
PÉRIODES	Nombre D'ouv			, Рворис	TION EN MIL	LIERS DE ,T	ONNES PAR	BASSIN		Nombre moyen de	Stock à fin de
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liége	Campine	TOTAL	jours d'extrac- tion	mois (milliers de tonnes)
1930 Moyenne mensuelle	109.027 106.587	155.109 152.054	462 422	362 354	<b>650</b> <b>63</b> 9	35 32	457 458	318 348	2.284 2.253	24,7 24,2	1.611 3.173
1930 Décembre 1931 Janvier Février Mars Ayril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1932 Janvier Février	113.305 110.472 108.733 109.043 108.560 106.690 105.019 104.615 104.999 103.787 104.700 106.466 105.954 105.214 103.394	159.086 156.258 154.001 153.956 155.930 153.218 150.604 149.269 150.992 148.884 149.717 151.318 150.496 148.833 146.677	450 476 405 480 454 388 439 430 411 418 407 283 378 386 362	360 384 345 369 366 333 360 366 345 361 376 323 322 334 301	637 686 621 660 658 605 664 649 621 648 674 598 581 599 560	35 38 31 49 31 28 30 30 29 30 31 27 26 28 27	475 491 443 483 467 423 462 479 436 479 490 414 428 446 417	343 370 335 366 342 319 337 353 346 364 382 337 326 337 320	2.298 2.444 2.179 2.407 2.318 2.096 2.293 2.306 2.187 2.300 2.360 2.083 2.062 2.131 1.988	23,9 26,0 23,2 25,6 24,7 22,6 24,0 25,2 23,7 24,7 25,4 22,6 22,3 22,6 21,4	2.485 2.639 2.710 2.799 3.034 3.100 3.260 3.359 3.380 3.358 3.425 3.471 3.543 3.719 3.704

<u> </u>		Con	KES	Accto	m ér és	Hauts fourneaux	MÉTAL	LUBGIE. — PR	ODUCTION EN	MILLIERS DE T	ONNES
	PÉRIODES	Production (milliers) de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	en activité à la fin de la période	Fonte	Aciers bruts	Pièces d'scier moulées	Aciers finis	Fers finis
	Moyenne mensuelle	447 411	5.972 4.952	156 154	1.104 1.078	44 (2) 44 (2)	283 269	<b>273</b> 255	8,7 5,5	<b>233</b> 19 ა	10,2 5,2
1931	Décembre Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	419 417 380 420 410 417 413 427 435 426 410 389 386	5.439 5.293 5.362 5.249 5.247 4.961 5.128 4.908 4.859 4.810 4.678 4.668 4.261	139 157 139 154 162 167 174 182 147 153 154 137	1.105 1.088 1.077 1.099 1.130 1.130 1.187 1.172 1.110 1.047 1.031 962 909	44 45 44 43 43 44 46 45 46 47 46 47 45 43	271 270 240 263 257 271 278 289 299 284 272 262 245	265 256 222 242 245 246 263 278 284 273 263 247 237	7,0 6,7 5,6 5,7 5,0 6,7 5,8 5,7 5,8 5,9 4,6	222 221 193 200 200 186 201 212 203 203 196 170 166	10,1 8,6 5,0 4,5 4,6 5,2 5,0 5,4 5,3 4,8 4,9 5,4
	Janvier	407 374	4.194 4.064	128 124	869 881	∴ <b>43</b> 43	247 244	238 242	4,5 4,3	168 170	4,8 5,6

<sup>(1)</sup> Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail » (2) Au 31 décembre.

#### PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — II. — Industries diverses.

		La	INE	•		Suc	RES		Brasse-
PÉRIODES	Coton Production semestr. de filés	Condition- noments de Verviers et de Dison (laine con- ditionnée ou simpl. pesée)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (à fin de mois)	PAPIERS et CARTONS	Produ Sucres bruts	Sucres raffines.	Stocks à fin de mois (sucres bruts et raffinés)	Déclara- tions en consom- mation	BIES, Quantité de farine
	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)
1930 Moyenne mensuelle	33.350 (1) 27.900 (2)	1 0 510	2.689	14.394	21.478	14.669	116.939	15.850	19.003
1931 Moyenno mensuelle	25.400(1)	2.380	2.223	14.501	15.807	12.030	130.811	16.174	18.890
1930 Décembre 1931 Janvier Février	27. <b>9</b> 00 (2)	1.779 1.777 2.285	2.954 2.839 2.358	14.046 14.171 13.608	71.957 1.243 216	14.653 11.367 9.595	208.429 190.774 174.320	14.477 13.205 12.015	19.364 16.502 15.246
Mars Avril Mat Juin	25.400(1)	3.448 2.551	2.031 1.952 2.058 2.128	15.285 14.694 13.796 14.501	333  	10.711 12.461 12.158 12.288	151.699 128.345 115.459 99.598	16.071 16.908 13.861 19.505	18.940 21.592 20.642 21.477
Juillet Août Septembre Outobre		2.392 2.025 2.073 2.890	2.524 2.587 2.652 2.254	14.961 15.911 13.989 15.891	— — — 64.264	13.747 12.445 11.093 9.347	84.496 76.242 64.426 102.107	24.355 13.295 16.489 17.542	21.280 20.048 17.634 17.890
Novembre		2.694 1.969 1.989 1.886	1,608 1,682 1,386 1,826	13.795 13.410	114.401 9.227 — 351	17.479 11.666 10.892 10.042	191.295 190.972 171.101 155.166	15.253 15.594 15.640 15.552	16.737 18.697 14.615 16.951

DE TOMETE

en e	et be	Margarine urres artii		Aı	LUMETTES		Prof	l B	Ов
		Déclara-	Déclara-			tion donnée ation indig.		la minque tende	extrait au Congo
PÉRIODES	Production	tions en	tions à l'exporta-	Fabrication	Consom-	Exportat.	Quantités	Valeurs	— Mines de Kilo-Moto
		mation	tion		mation	décharge de l'accise)	-	(Milliers	
	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(M	Illions de ti	ges)	(Tonnes)	de francs)	(Kilogr.)
1930 Moyenne mensuelle	3.698	3.310	379	5.834	1.809	4.210	1.127	4.703	383,1
1931 Moyenne mensuelle	2.910	2,668	244	4.998	1.734	3.190	1.160	4.249	440,6
1930 Décembre	3.888	3.498	383	6.454	<b>2.393</b> .	4.971	1.823	. 6.652	365,8
1931 Janvier	3.200	3.018	182	6.381	1.560	4.841	647	3.129	424,5
Février	2.750	2.579	173	5.388	1.550	3.078	768	3.167	408,4
Mars	3.248	2.985	254	5.687	1.565	2.983	1.403	5.480	428,6
Avril	3.025	2.757	273	4.823	1.880	2.892	1.003	3.930	417,3
Mai	2.434	2.271	157	4.372	1.911	3.012	1.022	3.731	384,7
. Juin	2.483	2.311	170	4.895	1.808	2.273	947	3.812	402,8
Juillet	2.914	2.618	335	4.393	2.149	3.054	977	4.125	409,3
Août	2.798	2.552	248	4.374	1.592	2.952	1.050	4.414	424,3
Septembre	3.039	2.790	240	4.286	1.664	3.246	1.529	5.100	486,7
Octobre	3.157	2.817	334	5.311	1.794	3.921	1.397	4.638	524,8
Novembre	2.788	2.502	291	5.076	1.683	3.245	1.360	4.229	487,4
Décembre	3.085	2.812	270	4.988	1.655	2.778	1.812	5.228	491,3
1932 Janvier	2.278	2.157	108	4.189	1.842	2.298	1.009	3.651	455,8
Février	2.374	2.066	307	4.125	2.133	2.260	1.358	4.478	465,l

<sup>(1)</sup> Du 1" février au 31 juillet. (2) Du 1" août au 31 janvier.

### COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS

	Animaux	vivants	Obj d'alimer et boi	ntation	Matière ou simp prépa		Produits:	fabriqués	Or et argent, non ouvrés et monnaies	Į.	AUX	Prix Moyen Par	Exos	
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	(millions		Valeurs (millions de francs)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	TONNE	Εχοά <b>σωντ</b> (+) ου	Rapport des
IMPORTATIONS:													Ð	ᅜ
1930 L'année 1931 L'année	31,7 39,6	217,0 217,4	3.797 4.504	6.787 5.571	37.076 33.233	14.575 10.858	1.128 900	9.349 7.096	119,6 222,4	42.032 38.676	31.047 23.964	739 620	DÉFICIT (-	XPORTATIONS
1930 Décembre 1931 Janvier Février Mars	2,2	20,1 17,1 11,9	371 311 318 371	583 486 455 511	2.960 2.867 2.737 2.900	1.068 970 896	92 65 70 99	678 575 585 680	10,6 8,6 13,2 15.7	3.426 3.245 3.127 3.373	2.359 2.056 1.961 2.309	696 634 627 684	-) DE	AUX
Avril Mai Mai Juin Juillet	3,3 3,5 3,4	19,2 20,7 20,4 16,5	406 328 388	516 426 526	2.549 $2.707$ $2.782$	1.083 980 1.023 841	81 80 74 73	705 626 807	11,0 13,9 12,7 12,4	3.040 3.118 3.247 3.238	2.233 2.111 2.002 1.986	735 677 617 613	LA BALANCE ancs)	IMPORTATIONS
Août	4,4 2,9 2,6	18,4 25,6 18,8 14,8 19,8	407 355 406 449 381	466 405 441 462 447	2.756 2.841 3.076 2.976 2.512	895 850 883 902 778	73 75 75 65	594 566 583 564 498	10,2 17,8 15,2 79,5	3.273 3.560 3.503 2.962	1.857 1.944 1.957 1.821	567 546 559 615	COMMERCIALE	<b>E</b> 7.
Décembre	3,5 3,0	14,1 10,5 13,1	385 331 299	431 379 397	2.530 2.012 2.388	758 663 777	71 58 69	513 407 464	12,3 — 10,4	2.989 2.397 2.759	1.727 1.460 1.662	578 609 602	CIALB	%
EXPORTATIONS											·.			
1930 L'année 1931 L'année		152,6 213,8	$\begin{array}{c} 719 \\ 1.035 \end{array}$	1.933 2.015	16.840 17.843	7.979 7.888	6.171 5.719	15.995 13.010	91,4 109,3	23.747 24.619	26.152 23.236	1.101 944	— 4.895 — 729	84,2 97,0
1930 Décembre 1931 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	1,1 1,5 1,9 2,2 3,1 2,9 2,8 2,4 1,7 1,3 0,9	8,9 9,4 12,4 15,1 22,6 30,2 33,0 29,4 23,5 17,2 10,3 6,9 3,8	56 74 84 67 68 67 100 103 70 100 110 107 85	169 172 194 162 146 141 195 187 151 168 176 168 153	1.256 1.320 1.486 1.715 1.576 1.443 1.716 1.674 1.487 1.543 1.512 1.210 1.161	525 531 692 779 647 584 604 626 580 710 688 633 598	476 437 497 497 531 487 517 502 459 481 473 426 413	1.228 1.043 1.135 1.196 1.201 1.101 1.188 1.107 1.012 1.096 1.063 993 876	4,1 8,3 6,3 6,4 7,0 4,5 9,3 5,0 7,3 10,1 18,0 17,4	1.790 1.832 2.068 2.281 2.178 2.000 2.336 2.282 2.018 2.125 2.096 1.744 1.659	1.935 1.764 2.039 2.158 2.024 1.861 2.029 1.954 1.773 2.002 1.955 1.819 1.641	1.094 963 986 946 929 930 869 856 879 942 933 1.043 989	- 391 - 292 + 78 - 150 - 209 - 250 + 27 - 32 - 83 + 58 - 2 - 2 - 87	83,4 85,8 104,0 93,5 90,6 88,2 101,3 98,4 95,5 103,0 99,9 99,9
1932 Janvier Février	0,8	5,9 8,9	107 95	141 140	1.048	524 571	324 373	662 738	9,3 92,2	1.479 1.645	1.342	907 942	-118 - 112	91,9 93,2

#### RENDEMENT DES SOCIETES ANONYMES BELGES

I. — Classement par genre d'industrie.
 Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement.

FEVRIER 1932.

	Capita	versé		Alexandra S	Résultats i	neta		Bénéfice distribué	Dette	Coupons d'obligat. payables
			Bénéfic	e total	Perte	totale	Solde	aux actionn.	obligataire	en février
RUBRIQUES	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	En milliere de francs
Banques Assurances Opérations financières Exportations, importations Commerce de fer et métaux Comm d'habill et d'ameublem Commerce de produits aliment. Commerces non dénommés Sucreries Meuneries Brasseries Distilleries d'alcool Autres industries alimentaires Carrières Charbonnages Mines et autres industr. extract. Gaz Electricité Constructions électriques Hôtels, théâtres, cinémas Imprimerie, publicité Textiles (lin, coton, laine, soie) Matériaux artif. et prod. céram. Métallurgie, sidérurgie Construction Papeteries (Industries) Plantations et sociétés coloniales Produits chimiques Industries du bois Tanneries et corroiries Automobiles Verreries Glaceries Industries non dénommées Chemins de fer Chemins de fer Chemins de fer Chemins de fer vicinaux Navigation et aviation Télégraphe et téléphone Tramways électriques Autobus Transports non dénommés Divers non dénommés	1	200	1	1.768 276 	- 5 2 - 2 11 - 1 - 1 - 2 - 1 - 1 - 3 - 3 - 3 - 1 - 4 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1	1.307 44 836 1.791 30 13 45 11 19 78 25.968 68 1.030 117 5.421 1.562 1.089 906 1 392		693 150  - 586 - 586 - 555 815 - 236 - 2.613 - 2.613 - 338 113 3.891 9 - 184 - 4.173 160 735 - 80 69 272 25	64.207	3.334  6.293  700  124 30  299  2.687 2.012 3.600 32 45  600 44 12.239  4.710 37  6  15 262  763
TOTAL	188	398.103	nt par o	24.380 dre d'im	63 portance	40.784	-16.404	15.872	644.789	37.562
Jusque 1 million	121 49 10 5 3	42.841 112.780 69.435 73.750 99.297 —	96 26 8 3 2 -	5.813 4.872 9.691 .56 3.948 —	35 23 2 2 2 1 —	2.832 7.965 1.458 28.137 392 —	2.981 - 3.093 8.233 - 28.081 3.556 -	2.548 2.963 6.188 — 4.173 — — — —	- - - - - - -	-

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

		Constit	TUTIONS DE	socién	£s !	, fr	_ At	IGMENTATIO	NS DE CAP	TTAL	<u> </u>		Apports en nature	, ,		nymes et.		nandite		DUCTIONS DR
RUBŖĮQUES		anonymes en comman par actio	dite	et	pératives unions u crédit		A	etions		Obl	ligations	Primes d'émis- sion	compris dans les souscript.	Part prise par les	Liq	nidations	F	usions	1	APITAL
	Nom-	Montant	Montant libéré	Nom- bre	Montant minimum	Nom-	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré	Nom-	Montant		et augment. de capital	banques	Nom- bre	Montant	Nom-	Montant	Nom-	Montant
Banques	1	30.000	6.000	_	_:	<u>-</u>	_ ·	<u> </u>	· —	1	1.000	_		(1) 29.996		·	_		_	
Assurances	-			1	,10	-	_		_		·	·	-	1		· —		-	-	<b>-</b> ,
Opérations financières	5	. 6.835	5.215	5	82	2	<b>33.3</b> 05	10.315	10.315	2	2.000	250	4.230	-	4	22.700		_	1	30.000
Exportations, importations .			<u> </u>	-	<u> </u>		_		_	i —	-	-	` —	_	_	_	:		<sub>1</sub> -	
Commerce de métaux	1	300	300	-		-			00	<u> </u>	_	-	290	_	<del>.</del>	<b>-</b> .	_ ·			
Comm. habill et ameublem.	. 4	1.580	1.425	3		1	197	100	20	-	-	_	950		— ·	_	I —	_	1	197
Comm. produits alimentaires	2	765	765	2	61	— . i				— ·		_		_	- ·	_	_	_	1 — j	
Commerces non dénommés .	. 12	3.290	2.739	10	540	4	3.625	3.975	1.180		-	· ·	1.659	_	6	3.194	I —	_	1	165
Sucreries					-	_	-	_		_	_	_			<b>—</b> .	-				_
Meuneries	1	600	600	_	ļ. —.		_	_	_	_	_		585	_	- ,				-	
Brasseries	1	300	300	_	·-·	. —	<u> </u>	_	_	_	_		293	_	<u> </u>	· "		_		_
Distilleries d'alcool	ı — .	_		l			-	_	_	_		_	-	_	_	_ '		_	-	_
Autres industr. alimentaires.	I	2.600	2.320		38	_	<u> </u>	_		<b>–</b> .			2.250	-	- :		-	_	-	_ :
Carrières	1	50	10	_	<u> </u>			_	_		_		-	<u> </u>	1,	7.000		-	-	_
Charbonnages	_	_	_		-	-	-			-	-		-	;	—·:	_		-	-	_
Min. et industries extractives	_	_ '			,	· —	-		_	<b> </b> ,	-	_	_	_ 1	- :	· —	_		-	
Gaz		· —	_	-	. :	<b>-</b>		1	<b>-</b> ,	-	_		-			i —		-	-	
Electricité	1			I	ļ—					-				-	:	_	ļ. —	-	-:	
Constructions electriques	1	2.500	2.500		<u> </u>	l <sup>—</sup> ,	- <sub></sub>	***		<del>-</del> .	-	_	2.498	-		_	-	_	-	=
Hôtels, théâtres, cinémas	1	1.200			107	1	150	100	100	l – ,		-		-		-	-	-	-	-
Imprimerie, publicité	3	2.890	1		l —	-		_	_	1	250	-	200	_	–    .		-	_		_
Textiles	4	8.850			-	I <sup>-</sup> .	-			<b>-</b> .	_	-	5.590	-	2	5.300	-	-	- 1	
Matér. artif. et céramiques	]. 1	1.060	( '	1	-	1	1.500	500	500	-	-	-	1.000					_	11	750
Métallurgie, sidérurgie	1	3.000	1	l - ,		_	_					'	2.750	- 1	<sup>1</sup>	2.750	<b>–</b> •	_		
Construction	` <u>-</u>	^	_	2.4	: 50	-		_	_	-		_			l – .		-	_	-	_
Papeteries (industries)	- <sub> </sub>	17.000		_		-	_		_	_	_			-	1 1	200	: —	-	1 — <i>1</i>	
Plant. et sociétés coloniales.	2	15.029	11.089	1			- <u>-</u>					_	7.075	-	1 1	1.500	-	-	- :	-
Produits chimiques	1	157000	15.000	_	-	l —	_	!		_	<u>-</u>	-	14.993	_	Ι		l –	_		,
Industries du bois	<i>-</i>			- · -			· · · · <del>- ·</del> ·	<del>-</del>					I -		l '	400	ı —	工	!	_
Tanneries et corroiries Automobiles	_		_			_	·		_	I _	_	I .	I - :	_		,	1 -		1	
Verreries			l' = .			I			_		_	1 _	I - 1				I	l <u>=</u>	- '	
Glaceries			- :							ļ, <u> </u>	_					_	-		[ - ]	. –
Industries non dénommées	1			_		- ,	260	280	52	·				<u></u> .	0	12.150				800
Chemins de fer	<del></del>		- =-		<b>├</b>	·				- <u>  -</u>		I			l _ *	12.130		I _ '	L *!	800
Chemins de fer vicinaux	_		I -			1 _	_	_	= '	I		:	I		l	_		_	1 🗀 '	:. <u> </u>
Navigation et aviation		I	· _	1 =		1 _		_	_ :			Ι Ξ .	I		I	·	_ :		_ '	
Télégraphe, téléphone				] _		_	_		/					-	l <u> </u>	, =		_	1 🔚 '	• _
Tramways électriques		l. <u> </u>	], :	1 _ ·	1 🗓				_ ;						I _			I _	1 🗔 '	l:.
Autobus	<u> </u>	=			1 =	I _	I _	_			_ :	- <u>-</u> .	<u> </u>		- <u>-</u>	l:	1 =	I	_ '	· · · _ · ·
Transports non dénommés		h <u></u>	* 1	1 📑	1 I	_			_ :	<u> </u>		1			Ι, -,	120	ı <sup>—</sup>	_	17	
Divers non dénommés	_				J. 7 .	_			— <u>i</u>	~ .					l	120	<u>-</u> -	-	I - '	_ `
Total non denomines			- 1	.g 3	*										ــــــــــــــــــــــــــــــــــــــ		L		L '	<u> </u>
TOTAL	43	95.879	63.063	30	953	10	39.037	15.250	12.167	. 4	3.250	250	44.363	29.996	20	55.314	_	_	5	31.912

<sup>(\*)</sup> Coopératives et Unions du Crédit ; 8 sociétés dissoutes au capital minimum de 65.000 francs.
(1) Banque Générale de Liége et de Huy; Banque de Bruxelles; Banque Nagelmackers; Banque Dubois

#### EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES EN FEVRIER 1932

II. — Groupement des sociétés anonymes et en commandite par actions selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nomin al émis ou annulé (en milliers de francs).

										<u> </u>			<u>,</u>	
					Αυσ	MENTATIO	NS DE CAI	PITAL			Apports en	Disson	UTIONS	Ráduo-
CLASSIFICATION		Constituti	ons		Ao	tions		Obliga	ations	Primes d'émis-	nature compr. dans les	Liquid.	Fusions	DB CAPITAL
	Nom-	Mon- tant nominal	Mon- tant libéré	Nom-	Capital ancien	Augm.	Mon- tant libéré	Nom-	Mon-	sion	souscr. et augm. de capital	Mon	ntánt	Montant
			1º S	elon	le lieu	où s'ex	erce le	ır act	ivité.					
En Belgique	41	80.850	51.974	10	39.037	15.250	12.167	4	3.250	250	37.288	53.814	1 -	31.912
En Belg. et à l'étranger	l —	_	_	-	<u></u> - '		<del></del>	_		_		<u> </u>	- <del></del>	- :
Au Congo belge	. 2	15.029	11.089	<u> </u>	-	-	_	<b>—</b>	-	-	7.075	1.500	1 -	-
TOTAL	43	95.879	63.063	10	39.037	15.250	12.167	4	3.250	250	44.363	55.314		31.912
,	•	2º S	elon l'i	mport	ance di	u capita	l nomi	nal ér	nis ou	annul	<b>.</b>			
Jusqu'à 1 million	27	8.240	7.444	8	5.937	2.350	1.587	4	3.250		3.672		1 -	1.912
De plus de l à 5 mill	13	30.639	26.559	1	100	2.900	1		l —	-	18.623		II.	<u> </u>
De plus de 5 à 10 mill				1	33.000	10.000	10.000	]	-	250		7.000	1	-
De plus de 10 à 20 mill.	2				, <del></del>	-		l —		-	22.068	27.000		
De plus de 20 à 50 mill.	1	30.000	8.000	I —			-	<u> </u>	_	_	Т,	i –	, —	30.000
De plus de 50 à 100 mill. De plus de 100 millions		_	<del>-</del>		<u> </u>			<u> </u>	_	_	_ ;		— <u>'</u> :	
TOTAL	43	95.879	63.063	10	39.037	15.250	12.167	4	3.250	250	44.363	55.314	`,	31.912

#### INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES (1).

RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.

				Émis	BIONS .	OPÉRATIONS BANCAIRES: CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE  Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le payement de :				
	Montants calculés		·	PUBL	IQUES					
PÉRIODES	d'après les droits d'inscription pergus (cfr. Moniteur		PÉRIODES	Emprunt de pouvoirs p	98, .	Dépenses ex	raordinaires	Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels		
	belge)			en Belgique	à l'étranger	Prélèvem. sur comptes	Remboursem.	Avances nettes	Remboursem nets	
	milliers de fr.			milliers de fr. millions		milliers de francs				
930 Moyenne mens	470.829		Année 1930	1.872.000	(3) fl. p. B. 45	789.160	226.044 ]	214.389	177.779	
1931 Moyenno mens	445.610		Année 1931	3,390.000	_	611.375	64.268	304.898	202.154	
930 Décembre	496.874		1930 Décembre	<u>.</u>	(3) fl. р. в. 45	66.283	20.605	30.876	10.185	
1931 Janvier	500.679		Emissions continues	181.000						
Février Mars	434.000 477.492		1931 Janvier	785.000	_	66.660	2.653	18.428	14.603	
Avril	411.837	-	Février		-تـ	45.820	5.407	18.610	12.486	
Mai	406,179		Mars	600,000		53.312	3.205	24.378	9.184	
Juin	474.637	İ	Avril	_	`	46.801	2.076	33.122	9.609	
Juillet	481.815		Маі	250.000		37.991	926	21.130	9.504	
Août	448.646		Juin	_		5 <b>9</b> .075	2.121	31.832	11.690	
Septembre	406.110		Juillet	1.000.000	_	72.478	3.137	40.091	26.517	
Octobre	474.639	ļ	Août	100.000		5 <b>9</b> .593	2.780	26.712	25.740	
Novembre	396.356		Septembre	300.000		74.708	3.685	24.984	7.495	
Décembre	434.930		Octobre	300.000	i –	32.007	6.100	22.408	10.251	
932 Janvier	397.820		Novembre	<del>।</del>	L' , -	28.971	4.817	14.965	22.274	
Février	366.327		Décembre		ļ., —·	33.959	27.360	28.237	42.801	
			Emissions continues.	55.000	l.					
· • • •	ľ	ĺ	1932 Janvier	(4) 427.000	<del></del>	65.599	4.745	17.342	34.256	
	j		- Février	<b>.</b>	-	34.274	6.354	16.263	29.171	

<sup>(1)</sup> Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent a environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

<sup>(2)</sup> Dans les pouvoirs publics, on comprend, outre l'Etat, les provinces et les communes, les organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale des Distributions d'Eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Emprunt de conversion.

(4) Emprunt 1932 (obligations quinquennales), 400 millions de francs, 6 p. c., émis à 9850.

<sup>98,50.</sup>Emprunt Commune d'Anderlecht (bons de caisse), 27 millions de francs, 6 p. c., émis au pair.

#### RENDEMENT DES SOCIETES ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif. en tible de la la la mais action à patiente par

PÉRIODES	Capital versé  capital versé  montant en milliers de francs		Bénéfice total  Bénéfice total  Montant en milliers de francs		Perte totale		Soldo	Bénéfice distribué aux action- naires	Dette obliga- taire	Payement de coupons d'obligations  En millier de francs	
					Montant en milliers de francs		Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers do francs		
Année 1930	6.668 7.091	43.785.155 49.385.578	5.349 5.014	7.043.041 5.542.880	$1.319 \\ 2.077$	718.764 1.184.794	6.324.277 4.358.086	4.027.995 3.547.291	$\begin{bmatrix} 6.527.229 \\ 9.078.122 \end{bmatrix}$	333.552 510.756	
2 premiers mois 1931 . 2 premiers mois 1932 .	300 312							$35.247 \\ 34.596$	1.804.790 2.176.286	103.077 123.473	
1930 Décembre Déc. (complém.) 1931 Janvier (*) Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre 1932 Janvier	284 77 89 211 1.381 1.645 1.052 638 435 164 268 606 291 291 124	813.282 247.991 438.776 6.240.798 8.336.512 8.808.221 4.075.873 5.671.043 1.910.672 934.662 4.651.708 4.710.462 3.288.264	62 151 1.043 1.131 781 456 290 120 175 392 204 200	384.664 686,122 144.782 113.539 360.209 436.734 290.559	30 27 60 338 514 271 182 145 44 93 214 87	5.193 18.275 22.505 122.020 201.546 127.644 139.583 95.952 16.492 42.229 177.980 142.710 75.691	$\begin{array}{c} 373.103 \\$	217.154 6.176 29.071 684.895 584.725 793.072 177.687 442.856 87.578 62.624 204.622 245.578 172.159	1.246.594 558.196 426.517 644.825 690.400 607.911 1.461.442 607.436 517.697 786.379 834.846 695.879	70.449 32.628 24.967 38.400 34.710 34.148 82.674 35.109 29.522 45.201 43.332 38.616	

EMISSIONS DES SOCIETES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES (sociétés anonymes et en commandite par actions.) Tableau rétrospectif (en milliers de francs).

		Constitutio		AUGMENTATIONS DE CAPITAL						Ensemble Des	ar aj gun	Apports en nature			
PÉRIODES		DE SOCIÉTI							GATIONS	ÉMISSIONS		ÉMISSIONS Primes d'émis-		compris dans les souscript.	Emis- sions nettes
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré	Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré	Nom- bre	Mon- tant	Montant nominal		et augm. de capital	(**)		
A Marin Andrews	1						. ,		1						
Année 1930	751	2.424.445		432				38	876.962	5.356.325		1.781.588	··· · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Année 1931	578	1.396.938	1.057.572	327	5.341.752	2.192.956	1.738.889	70	813.896	4.403.790	241.190	1.,774.820	2.076.727		
•	1					į							1		
2 pr. mois 1931	106	153.863	114.171	1 1	121.757		45.791		124.600	337.732	650				
2 pr. mois $1932$	83	132.413	94.349	29	702.692	182.103	160.769	6	22.250	336.766	15.625	189.890	103, 103		
	1				_			1	'						
1930 Décembre	63	221.650		33	233.145			8	155.900	506,147		107.755	i .		
Déc.(compl.)	34	27. <b>32</b> 0	21.769		260.790		80.915		· —	124.405	14.637				
1931 Janvier (*)	48		52.317		48.157		14.597	4	-	99.844	400				
Février	58		61.854	4		1	31.194		124.600	237.888	250		159.777		
Mars	55	107.450	58.392		1.275.184		372.133		2.000	523.311	47.246				
Avril	48	88.715	83.339		503.837		88.556		200.134	399,764	6.785		270, 928		
Mai	40	35.922	23.835		300.265		66.758	_	200.009	353.576	33.899	33.843	290,658		
Juin	56	80.017	61.799	1	531.503		163.514		79.500	434.092	4.560		144.522		
Juillet	45	310.165	303.348		377.105		64.217		160.153	543.344	_	343.625	184.093		
Août	30	52.735	42.637		117.519		76.987	1 1 1	9.500	148.688	:, 50	65.898			
Septembre	52	. 130.670	71.637		753.435		211.326		29.000	383.846	: 400	230.493			
Octobre	41	,	42.447		308.929		138.651	1	4.000	229.036	120.000		179.774		
Novembre	45	177.714	67.601	1	. 320.010		176.431			488.314	27.600	38.123	233.509		
Décembre	60	199.002	188.366		732.208		334.525	_	5.000	562.087	-	465.083	62.808		
1932 Janvier	40	36.534	31.286		663.655		148.602	1 -	19.000	222.387	15.375		68.736		
Février	43	95.879	63.063	10	39.037	15.250	12.167	4	3.250	114.379	250	44.363	34.367		
	Í			l		į į	l	1	l i		l l				

<sup>(\*)</sup> Depuis janvier 1931, les statistiques sont établies d'après la nouvelle méthode exposée dans notre « Bulletin » du 10 février 1931, vol. I, n° 3.

(\*) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature.

#### RENDEMENT DES IMPÒTS EN BELGIQUE (d'après le « Moniteur belge »), 1º Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistre- ment	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
		1	<u> </u>	<del></del>	<u> </u>
Année 1930	2.935	2.344	2.855	8.134	
Année 1931	2.575	2.346	2.528	7.450	_
930 Décembre	225	197	210	632	8.134
931 Janvier	263	171	195	629	629
Février	195	167	174	536	1.165
Mars	254	214	247	715	1.881
Avril	262	213	203	678	2.559
Mai	253	187	187	627	3.186
Juin	213	186	183	582	3.768
Juillet	222	187	199	608	4.376
Août	135	190	226	551	4.927
Septembre	131	200	234	564	5.491
Octobre	164	217	242	623	6.114
Novembre	200	207	216	623	6.737
Décembre	284	207	223	713	7.450
932 Janvier	312	174	235	721	721
Février	206	297	209	712	1.433

# (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(En millions de francs.)

awad a same	Exerc	ice 1931	Exerci	ce 1932	Février 1932		
1 1.44X H	Recettes	Evaluations budgétaires	Recettes	Evaluations budgétaires	Recettes effe	ectuées pour	
	effectuées	(1Ž/12 <sup>es</sup> )	effectuées	(2/12*)	l'exerc. 1931	l'exerc. 1932	
I. Contributions directes	1.944	3.045	150	425	149	57	
II. Douanes et accises	2.337	2.343	463	473	1	296	
dont douanes	$1.303 \\ 790$	1.388	284 112	258 153		182 52	
III. Enregistrement	2.520	2.498	444	530	<b>1</b>	209	
dont enregistrement et transcr	556	710	91	100		44	
successions	256	200	59	42	-	17	
timbre, taxe de transm	1.663	1.539	287	380	_	145	
Total	6.801	7.887	1.057	1.428	150	562	
Différence (±) par rapport aux éva- luations budgétaires		.086		371			

NOTE: L'exercice fiscal commence le 1" janvier pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante, Pour les impôts directs, la période de perception dépasse de 10 mois l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres pour cette catégorle d'impôts, ne sont donc définitifs qu'à partir de la cloture de l'exercice.

the Hell La

#### COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.

	O:	r	Arge	Rapport		
DATES	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs (1) par kg. de fin	or argent	
930 1er janvier	84/11 1/4 85/1 1/4	23.802,01 23.777,92	21 1 /2 14 7/16	542,79 663,41	43,85 65, <b>43</b>	
931 2 février	84/11 1/2 84/11 1/2 84/10 1/4 84/9 3/4 84/9 3/4 84/11 84/9 3/4 84/10 3/8 103/8 111/5 125/0	23.785,67 23.792,16 23.833,58 23.834,49 23.808,92 23.821,44 23.752,34 23.794,21 23.539,03 24.009,22 23.861,88	13 1/4 12 5/8 12 15/16 13 12 1/4 13 9/16 13 1/16 12 7/8 15 15/16 19 3/16	334,20 318,52 327,37 329,13 309,81 342,76 329,57 325,21 326,02 372,50 331,06	71,17 74,70 72,80 72,42 76,85 69,50 72,07 73,17 72,20 64,45 72,08	
1932 4 janvier  1er février  1er mars  1er avril	122/2 120/2 118/10 108/4	23.792.34 23.876,11 23.926,38 23.695,26	20 3/8 20 19 3/4 17 7/16	357,49 358,00 358,25 34 <b>3</b> ,61	66,55 66,69 66,79 68,96	

<sup>(1)</sup> Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation (2) L'once troy = 31,103481 grammes.

### Banque Nationale de Belgique

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

DATES	Enca	1881	Portofeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	Avances sur du Trésor belge publics (Loi du 27-12-1930)	;	COMPTES (	Total		
	Or	Traites et disponibi- lités-or sur l'étranger			et annuités du Trésor belge (Loi du	Billets en circulation	Particuliers	Trésor	dos engagements à vue
nnée 1930	6.113.847	3.701.635	3.933.281	173.608	1.561.596	14.851.574	586.156	108.540	15.546.270
nnée 1931	8.883.145	3.129.917	4.076.300	209.064	1.455.926	16.740.648	1.007.997	146.981	17.895.626
931 Jan <del>vi</del> er	6.869.760	4.581.184	4.082.535	158.212	1.461.793	16.122.883	1.013.623	97.768	17.234.274
Février	7.043.075	4.477.726	3.808.197	171.533	1.461.793	16.080.021	917.523	54.686	17.052.230
Mars	7.149.401	4.555.432	3.770.637	168.863	1.461.793	15.987.600	1.073.290	125.341	17.186.231
Avril	7.212.849	4.522.136	3.687.752	178.284	1.461.793	16.208.141	735.965	182.347	17.126.453
Mai	7.233.605	4.334.085	3.684.141	170.272	1.461.793	16.115.045	686.872	140.894	16.942.811
Juin	7.184.229	4.303.534	3.655.501	175.106	1.461.793	16.03 <b>6.969</b>	738.467	105.371	16.880.807
Juillet	7.377.051	4.472.278	3.851.577	217.322	1.450.897	16.594.200	614.044	322.828	17.531.072
Août	. 7.896.963	4.142.302	4.186.707	191.646	1.450.897	16.692.638	1.202.072	174.807	18.069.517
Septembre	9.207.810	3.051.636	4.206.186	188.413	1.450.897	16.895.171	1.269.329	135.883	18.300.383
Octobre	12.725.051	-	4.543.977	248.061	1.450.897	17.916.260	1.153.958	110.253	19.180.471
Novembre	12.789.855		4.616.416	304.823	1.450.897	17.867.518	1.364.709	126.475	19.358.702
Décembre	12.770.003	-	4.701,960	307.502	1.448.718	17.945.865	1.366.496	144.199	19.456.560
932 Janvier	12,721,169	_	4.670.647	275.78 <b>9</b>	1.410.000	18.450.201	893.850	46.194	19.390.245
Février	12.657.446	-	4.676.330	374.396	1.440.000	18.575.396	758.857	129.233	19.463.486
Mars	12.568.239		4.705.830	406.590	1.440.000	18.347.815	533.575	574.132	19.455.522